

ZENITH À L'HEURE DES DÉGÂTS



THIERRY PORCHET

La nouvelle stratégie de l'horloger basé au Locle, tournée désormais vers le très haut de gamme, provoque un plan de restructuration massif. Une centaine de travailleuses et travailleurs perdront leur poste, soit la moitié des salariés de la manufacture. Unia va défendre leurs intérêts. **PAGE 11**

POINT DE MIRE

La précarité
érigée en système

Rocco Zacheo

Ce sont deux facettes d'une médaille que personne ne voudrait porter au cou. En tournant l'objet imaginaire entre les doigts, on croiserait des personnages livrant des repas à domicile et on observerait à l'opposé d'autres figures, nettoyant, celles-ci, les toilettes des centres d'accueil. Les premiers parcourent les villes à vélo à des cadences insensées, les secondes sont très souvent actives dans la discrétion silencieuse des foyers, milieu depuis lequel peu de nouvelles parviennent à percer et à atteindre le grand public. Le scénario qui se présente à ces travailleuses et à ces travailleurs n'a rien d'engageant, c'est une vérité qu'on ne parviendra pas à contester lorsqu'on se réfère aux dernières actualités les concernant. On sait ainsi, depuis quelques jours, que les damnés des deux-roues, pédalant pour le compte du géant de la distribution de repas Just Eat, vont très probablement perdre leur statut d'employés salariés (lire en p. 3). On sait également que dans le

deuxième cas de figure des requérants d'asile en quête d'un revenu digne effectuent des tâches pénibles pour quelques francs l'heure. On pourrait se dire qu'à première vue, rien ne rapproche ces deux situations. Elles racontent pourtant une même histoire: celle de personnes dont la vulnérabilité socioprofessionnelle constitue une opportunité pour un certain patronat et pour des administrations publiques. Ainsi, chez Just Eat, des centaines de livreurs sont menacés de licenciement parce que l'entreprise établie aux Pays-Bas dit vouloir répondre aux nouvelles habitudes de consommation en faisant recours au statut d'indépendant. Cet argument a une valeur cruciale car il est porteur de questions fondamentales: jusqu'où peut-on flexibiliser le travail au détriment de celles et ceux qui l'accomplissent? Jusqu'où peut-on faire fi des décisions de justice qui ont frappé le modèle similaire imaginé, puis retiré, par Uber Eats?

D'autres questions se posent dans le cas des requérants d'asile. Certains programmes d'occupation offrent à ce public un catalogue d'activités pour le moins pénibles, accompagnées de rémunérations dérisoires pouvant descendre jusqu'à 1,50 franc l'heure. Le dispositif a des intentions nobles puisqu'il s'agit de faciliter l'intégration de cette frange de la population. Mais comment la promouvoir si on maintient des

Comment promouvoir l'intégration
si on maintient des travailleurs
à l'écart des protections ordinaires
fixées par le droit du travail ?

travailleurs à l'écart des protections ordinaires fixées par le droit du travail? Le témoignage de Mary (lire en p. 7) est en ce sens très significatif. Elle travaillait par nécessité, pour survivre et soutenir ses enfants restés au pays. Elle acceptait des conditions qu'elle jugeait abusives sans oser se plaindre de peur de compromettre sa procédure d'asile.

Ainsi, les livreurs font face à la brutalité managériale de leur CEO. Les requérants d'asile se heurtent à des obstacles administratifs qui les maintiennent à l'écart du marché du travail. Dans les deux cas, on attaque frontalement des principes de l'éthique et des droits fondamentaux. Il faudrait donc le rappeler, la dignité au travail ne saurait dépendre d'un algorithme, celui qui pilote

les affaires de Just Eats, et encore moins d'un permis de séjour. Elle suppose des salaires décentes, une protection sociale solide et la possibilité de faire valoir ses droits sans craindre de tout perdre. Qu'on mesure les avancées d'une société par la seule prospérité qu'elle produit, voilà déjà une aberration très en vogue chez les défenseurs du PIB. Elle est encore plus stridente, cette aberration, quand la précarité atteint le statut de variable économique juteuse. Quand la vulnérabilité des uns devient le confort des autres. ■

PROFIL



Laurence Chays,
la voie musicale
des plantes.

PAGE 2

RETRAITES

La gauche défend
son compromis.

PAGE 3

VENTE

Améliorations
salariales chez Coop.

PAGE 4

INTERNATIONAL

La colère française
en question.

PAGE 8

«JE FAIS MA PART, TEL LE COLIBRI»

Grâce au jardinage et à la musicothérapie botanique, Laurence Chays crée des ponts entre les humains et les plantes.

Aline Andrey

Aloha! «Bienvenue» en hawaïen va bien au-delà d'une simple salutation. Littéralement, il exprime l'action de partager son souffle de vie. Un mot puissant que porte à merveille l'association créée par Laurence Chays. A Montperreux, petit village français du Haut-Doubs, cette militante du lien humain (et au-delà) œuvre à des projets collectifs, tels qu'un jardin pédagogique avec l'école du village, des ateliers de ukulélé, de la méditation, des conférences... Jamais à court d'idées, elle cultive la convivialité. En ce dimanche de fête de la courge, l'association Aloha propose une visite du petit potager riche en biodiversité, alors qu'auparavant le terrain était réservé à la pétanque. «Mettre les mains à la terre permet de reprendre contact avec le vivant, souligne-t-elle, souriante et généreuse. Pendant très longtemps, je n'avais ni la main verte ni des connaissances sur le monde végétal. J'essayais avec des bouquins, mais ça ne rentrait pas. Finalement, j'ai beaucoup appris grâce à des ateliers sur les plantes sauvages comestibles. Chez moi, j'ai mon potager du paresseux, avec beaucoup de plantes vivaces et sauvages. Tout pousse un peu tout seul.»

Sa sensibilité écologique remonte à l'enfance. «Ecraser un insecte m'a toujours été impossible. Mon père, passionné de chasse et de pêche, me traitait déjà d'écologiste, se souvient Laurence Chays. Mais je ne fais la morale à personne, je tiens à rester modérée. L'important, c'est l'état de conscience avec lequel on agit.» Petite fille, elle grandit dans une famille d'hôteliers-restaurateurs, suit malgré elle la voie parentale. Après des études hôtelières à Besançon, sans motivation aucune, elle travaille comme réceptionniste pendant plusieurs années. Elle se marie, devient maman de deux filles, s'épanouit dans le cocon familial. Professionnellement, sa reconversion dans l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté offre enfin un sens à son travail. Après quinze ans d'engagement, son chemin l'amène à

se former en marketing, à expérimenter le statut d'indépendante, avant de rejoindre l'entreprise de menuiserie et d'agencement d'intérieur de son mari. Depuis la retraite de celui-ci, Laurence Chays gère des gîtes au bord du lac de Saint-Point. Et, surtout, œuvre à des projets collectifs bénévoles.

MUSIQUE DES PLANTES

Au fil de ses rencontres, elle découvre la musique des plantes. Curieuse, elle se rend à l'autre bout de la France, à Gaujacq, au Plantarium de Jean Thoby. Ce pépiniériste mène, depuis 2012, des expériences avec de nombreux scientifiques sur les applications de la musicothérapie botanique dans le cadre agricole, hospitalier, thérapeutique ou encore artistique. Basée sur l'interaction entre les vibrations des plantes et les ondes cérébrales des humains et des animaux, la pratique est simple: un capteur pince une feuille de la plante, un autre est placé dans la terre au niveau racinaire. Le flux électrique est ensuite transcodé en notes de musique grâce à un boîtier électronique. «En entendant chanter les plantes, le vivant nous percute. La plante s'incarne, devient une personne. C'est magique!» explique Laurence Chays, de la lumière dans les yeux. Au Plantarium, elle découvre aussi le biodynamiseur botanique de Gaujacq. Des tiges de carbone, de cuivre, de fer ou d'oligoéléments, en fonction des besoins, sont plongées dans un récipient d'eau, dynamisée ensuite par de la musique. L'or bleu informé est ensuite dilué dans une citerne et pulvérisé sur les cultures. Laurence Chays se souvient avoir été extrêmement touchée par les témoignages de maraîchers, d'arboriculteurs et de pépiniéristes lors de son séjour à Gaujacq. «Certains ont sauvé leur ferme en passant des traitements chimiques à l'eau informée. Le vivant est rentré dans leur vie et tout a changé, dont leurs rapports humains. Ils se sentaient mal d'avoir tant pollué la terre. Ils en pleuraient même.» A son retour dans le Haut-Doubs, elle transmet ses connaissances à des agriculteurs de la région, investit dans un biodynamiseur collectif. «La première année,

j'ai réussi à en motiver cinq d'essayer. La deuxième année, ils étaient sept et maintenant vingt. De bouche à oreille les résultats parlent d'eux-mêmes. Les vaches et les veaux qui écoutent la musique des fougères ou du lierre, plantes privilégiées car très anciennes, sont moins malades. Et j'ai été stupéfaite, il y a quelques semaines, d'apprendre que la grande majorité des paysans ayant utilisé l'eau informée, ont réussi à récolter autant de foin que l'an passé, malgré les conditions climatiques extrêmes de cet été!»

UNE PRISE DE CONSCIENCE

«Avec la musique des plantes, une porte s'ouvre, c'est une prise de conscience

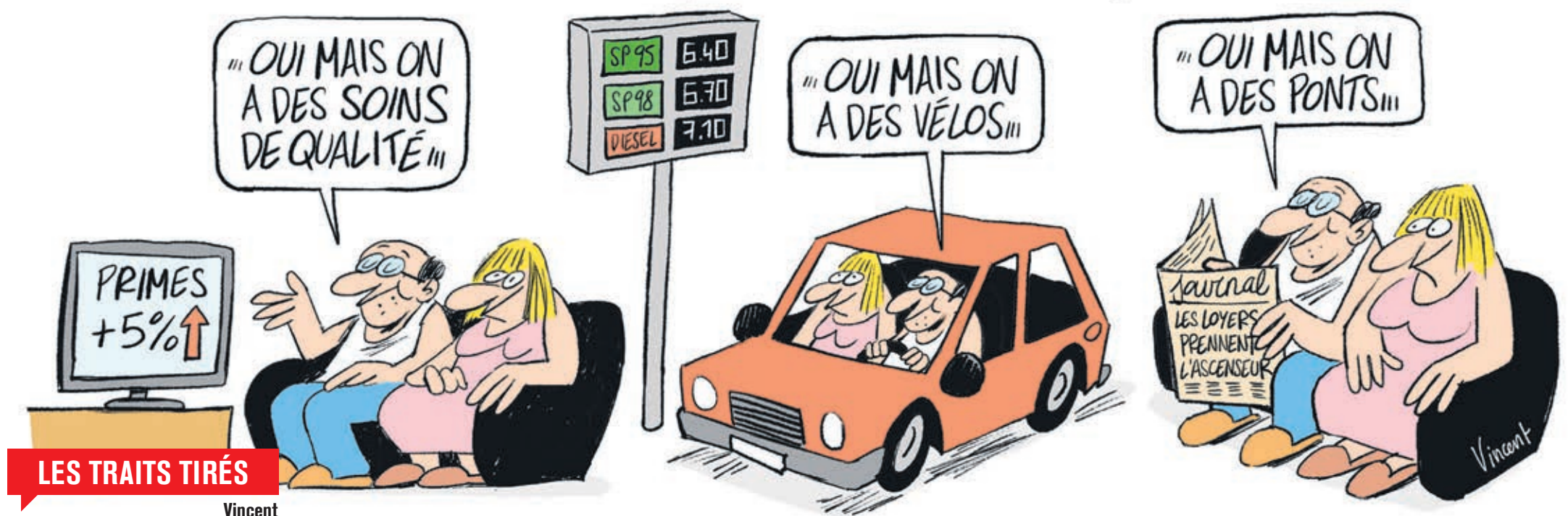
du monde vivant. Pas besoin de grands discours, j'invite tout le monde à devenir autonome, car la technique est simple», explique Laurence Chays, qui propose des ateliers de sensibilisation à la musicothérapie botanique. Face au scepticisme ambiant, elle mentionne les listes de faiseurs de secret en cas de brûlure utilisées dans des hôpitaux. «Tout est énergie», résume-t-elle, en racontant des moments merveilleux de musique vécus avec des enfants, des personnes âgées ou handicapées, particulièrement sensibles aux vibrations des plantes; et même avec sa vieille chienne. «Je lui fais écouter notre fougère chaque matin. Ça l'aide au niveau moteur. Si j'oublie, elle vient

me le réclamer. Si j'ai mal quelque part, je fais pareil. Je me sens comme une passeuse qui crée des liens entre les mondes, entre le matérialisme et celui plus subtil des énergies et de la spiritualité. Je fais ma part, tel le colibri.» Ce minuscule oiseau qui, dans un conte amérindien, tente d'éteindre un incendie. Il sait qu'il n'y arrivera pas seul, mais agit. Juste avant d'accueillir les visiteurs du potager collectif, Laurence Chays confie encore: «Je rêve d'un monde qui se remettrait à l'endroit, où la fraternité, l'entraide et le respect du vivant redeviendraient les valeurs premières.» ■



Passionnée de nature, Laurence Chays œuvre au respect du vivant.

LA COLÈRE CONTRE LA VIE CHÈRE GAGNE PLUSIEURS PAYS D'EUROPE, LA SUISSE ÉPARGNÉE...



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

HAUSSE DE LA TVA: LA GAUCHE DÉFEND SON COMPROMIS

POLITIQUE Le peuple suisse se prononcera le 29 novembre sur le financement de la 13^e rente AVS. Une votation au-dessus de laquelle plane le spectre d'une hausse de l'âge de la retraite.

Massimo Greco

Les soutiens d'une hausse de la TVA pour financer la 13^e rente AVS se sont réunis mardi 12 octobre à l'Hôtel Kreuz, à Berne. Un lieu bien choisi, puisque ce que la gauche, les syndicats, ainsi que Le Centre et le Parti évangélique ne veulent pas, c'est faire une croix sur une solution jugée saine pour cette rente supplémentaire, plébiscitée en mars 2024 avec plus de 58% de «oui». Le 29 novembre, le peuple est appelé à se prononcer sur le financement de cette mesure.

Alors que la gauche et les syndicats optaient dernièrement pour un mix qui comprenait une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée et des cotisations salariales, cette proposition a été rejetée par le Parlement, qui a préféré une simple hausse de la TVA de 0,4%. Une solution imparfaite, mais qui a le mérite d'assurer une base pour le financement de la 13^e rente – et donc pour sa pérennité –, jugent les défenseurs du «oui». Le versement supplémentaire, qui aura lieu pour la première fois le 3 décembre 2026, coûtera plus de 4 milliards de francs. La hausse de la TVA permettrait d'apporter environ 1,5 milliard de francs.

ACROBATIE PARLEMENTAIRE

Cette hausse de la TVA est aujourd'hui combattue par une partie de la gauche radicale, et principalement par les élus de droite. Ce qui, pour ces derniers, s'apparente à un véritable exercice d'équilibriste. En effet, le PLR votait en juin en faveur d'une augmentation de 0,5 point de la TVA, mais estime aujourd'hui que le hausse de 0,4% est excessive. «Des acrobaties, j'en ai vu! Mais des aussi spectaculaires, pas souvent, lance Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse et conseiller aux Etats. Mais je ne suis pas

si étonné. On note un changement de cap stratégique effectué par ceux qui veulent affaiblir l'AVS. La droite appliquera la politique des caisses vides. Elle va commencer par créer des déficits, comme dans les cantons, puis elle s'appuiera sur ces déficits pour réclamer des baisses de rentes.»

Une stratégie qui ne convainc pas non plus Le Centre, un parti pourtant régulièrement allié du PLR sur d'autres questions. «Celui qui promet des prestations doit également assumer la responsabilité de leur financement, a estimé Philipp Matthias Bregy, président du parti et conseiller national valaisan. Un non le 29 novembre ne ferait pas disparaître les coûts liés à la 13^e rente AVS. Les dépenses resteraient les mêmes. Ce qui manquerait, ce sont des recettes supplémentaires pour en financer une partie.»

ATTAQUE CONTRE LES RENTES À PRÉVOIR

Et qui dit manque de recettes, dit mesures d'économies. Le président de l'USS a sa petite idée sur la proposition qui sera portée par le PLR et l'UDC pour financer la 13^e rente: «En 2024, ils ont tenté d'augmenter l'âge de la retraite en disant que la démographie ne nous laissait pas le choix. Les trois quarts des Suisses ont voté contre. Donc désormais, la stratégie est de plomber le financement de la rente supplémentaire dans un premier temps, pour forcer la main à la population ensuite. Ils parlent déjà de réformes structurelles. Qu'on ne s'y trompe pas: cela signifie bien une augmentation de l'âge de la retraite, et donc, factuellement, une baisse des rentes.»

Une impasse pour les partisans du texte, qui doivent maintenant convaincre le peuple. Mais demander aux Suisses de payer, même pour une prestation dont ils bénéficient actuellement ou bénéficieront par la suite, n'est



Pour les partisans du «oui», financer une mesure largement approuvée par le peuple est une question de responsabilité.

jamais chose facile. «Il faut expliquer clairement les enjeux du texte, argue Léonore Porchet, vice-présidente des Vert-e-s et conseillère nationale vaudoise. Il ne s'agit pas de voter pour ou contre une hausse de la TVA. C'est une votation qui déterminera si on finance la 13^e rente ou si on ne la finance pas. Il faut ensuite rappeler que le compromis trouvé a un excellent rapport qualité-prix. Pour les ménages à revenus modestes ou moyens, on estime

que cette hausse représente entre 70 et 110 francs par année. Or, en moyenne, la 13^e rente rapportera 2000 francs aux retraités.» Il est aussi intéressant de noter que les produits de première nécessité ne seront pas concernés par la hausse de la TVA.

Surtout, la gauche craint les nombreuses attaques contre les travailleurs qui suivront si le texte est refusé. Car la hausse de l'âge de la retraite ne sera pas la seule cible des partis bourgeois.

«La 13^e rente est une victoire majeure pour les syndicats, rappelle Pierre-Yves Maillard. Ce qu'on souhaite, c'est que cette victoire soit durable. Et pour cela, il faut que le financement de l'AVS soit pérenne. Sinon, au lieu de continuer à développer les prestations, notamment pour les rentes de couples, nous serons constamment sur la défensive.» Les Suisses diront le 29 novembre si ces arguments les ont convaincus. ■

Just Eat s'apprête à licencier des centaines de livreurs

PLATEFORME La société de livraison veut faire appel à des indépendants. Pour Unia, cela signifie copier le modèle illégal d'Uber Eats.

Aline Andrey

Des centaines de livreuses et de livreurs vont perdre leur emploi salarié. Leur employeur Just Eat, la plus grande plateforme de livraison de repas en Suisse avec 700 employés environ, veut recourir à des indépendants.

Unia dénonce une indépendance fictive qui prend exemple sur Uber Eats. Or, concernant ce dernier, le Tribunal fédéral a déjà statué en 2022 que ses livreurs avaient le statut de salariés, et non d'indépendants. La plateforme doit donc assumer ses obligations d'employeur, en payant notamment les cotisations sociales. «Les cantons de Genève et de Vaud ont pris leur responsabilité en mettant en œuvre cette décision. Ce qui n'est pas le cas ailleurs, par manque de volonté politique», déplore Janine Rey, responsable de l'économie de plateforme d'Unia. «En Suisse alémanique et au Tessin, les livreuses et les livreurs d'Uber Eats travaillent sans protection sociale et avec des salaires indignes. C'est ce modèle illégal que Just Eat veut imiter.» A noter que celles et ceux travaillant en Suisse romande ne devraient pas être touchés par la restructuration.

FAUSSE INDÉPENDANCE

«Comme pour Uber Eats, les caisses de compensation AVS et les tribunaux ne reconnaîtront vraisemblablement pas ce "statut d'indépendant", car les coursiers et les coursiers travaillant pour le compte de Just Eat, ne peuvent pas avoir leur propre clientèle. Ils sont intégrés dans son organisation de travail et reçoivent ses directives»,

écrit le syndicat, dans un communiqué. Celui-ci appelle l'entreprise à respecter la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration (CCNT). Il demande aussi à Migros, partenaire de la plateforme, de ne pas encourager ce type de dumping salarial.

Dans une interview publiée notamment dans *24heures*, le directeur, Lukas Streich, répond que ce licenciement collectif s'explique par les attentes de la clientèle qui souhaite davantage de flexibilité. Il ajoute notamment que la Loi sur le travail interdit les livraisons après minuit, ce que permet le statut d'indépendant. Janine Rey souligne: «Cela démontre qu'une des stratégies derrière ce modèle, c'est de contourner la Loi sur le travail. Nous appelons donc les autorités cantonales à interdire ce système de fausse indépendance.» ■



La précarité des livreuses et des livreurs de repas ne cesse de grandir.

Boulangerie-pâtisserie-confiserie: conditions de travail à moderniser

TERTIAIRE Les négociations conventionnelles ont repris dans la branche. Les syndicats, dont Unia, réclament de meilleurs salaires, plus de congés et une revalorisation de leur expérience. Enjeux.

Manon Todesco

Bas salaires, travail de nuit et du week-end, port de charges lourdes: les conditions de travail dans la boulangerie-pâtisserie-confiserie sont difficiles. Depuis le mois de juillet, les partenaires sociaux de la branche ont repris les négociations en vue du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) qui entrerait en vigueur début 2029. «L'objectif est que nous ayons trouvé un accord fin 2027, ce qui laissera du temps pour la déclaration de force obligatoire auprès du SECO», explique Anne Rubin, responsable du secteur pour Unia.

PLUS DE TEMPS ET PLUS D'ARGENT

Les syndicats regroupent les revendications sur trois axes. Ils demandent d'abord davantage de reconnaissance de l'expérience professionnelle. Ensuite, ils réclament une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, qui passerait par plus de congés. «En 2025, nous avons réussi à introduire douze week-ends de congé par an dans la CCT, rappelle Anne Rubin. Aujourd'hui, on aimerait que le personnel ait plus de jours de congé consécutifs afin de pouvoir se reposer et profiter de son temps libre. Nous demandons aussi plus de jours fériés, plus de vacances et une amélioration des congés parentaux.» Enfin, et pas des moindres, les représentants

des travailleurs veulent revaloriser les salaires minimums et les salaires de référence, dans une branche où le minimum est fixé à 3670 francs brut par mois pour le personnel non qualifié. «Lors des dernières négociations, nous avons réussi à introduire un palier salarial au bout de trois ans d'ancienneté, qui permet de gagner 50 francs de plus quand on n'a pas de formation professionnelle, souligne la responsable syndicale. On aimerait poursuivre sur cette bonne lancée et ajouter de nouveaux paliers afin qu'il y ait une progression minimale et prévisible pour les employés.» Par ailleurs, les salariés de la branche réclament une augmentation et/ou une extension du supplément pour le travail de nuit, qui est aujourd'hui de 25% pour les heures travaillées entre 22h et 3h du matin. Idem pour le travail du dimanche, dont l'indemnisation n'est pas prévue dans la CCT à ce jour.

ASSURER L'AVENIR

Un groupe de résonance constitué de membres d'Unia actifs dans le secteur a été constitué. Celui-ci va suivre les négociations en cours, et échanger avec le syndicat au fil de leur avancée. «Comme toutes les négociations, elles s'annoncent difficiles, et nous devons nous battre aux côtés de nos membres pour obtenir des améliorations, conclut Anne Rubin. Il faut moderniser les conditions de travail de cette branche qui peine de plus en plus à recruter du personnel qualifié. En motivant et en attirant les jeunes à s'investir dans ce noble métier, on offre un futur à cette branche.» ■

DES AUGMENTATIONS JUSTES ET GÉNÉRALES OBTENUES CHEZ COOP

VENTE Les partenaires sociaux ont conclu un accord prévoyant une hausse de 1,1% pour les salaires jusqu'à 4900 francs. Au-dessus, les hausses seront individuelles. Unia salue un bon résultat qui se démarque dans la branche.

Manon Todesco

Voilà une bonne nouvelle pour les salariés de Coop! Les partenaires sociaux Unia, Syna / OCST, l'Union des employés de Coop, ainsi que la Société suisse des employés de commerce et le détaillant Coop ont conclu un accord au terme des négociations salariales pour 2027, dont ils ont révélé le contenu le 23 octobre. Concrètement, tous les collaborateurs dont le salaire mensuel ne dépasse pas 4900 francs bénéficieront de hausses salariales d'au moins 1,1%, ce qui représente environ 50 francs de plus par mois. Pour ceux qui gagnent plus, une enveloppe est allouée aux augmentations individuelles. Au total, Coop consacrera 1,1% de la masse salariale aux augmentations de salaire pour l'an prochain.

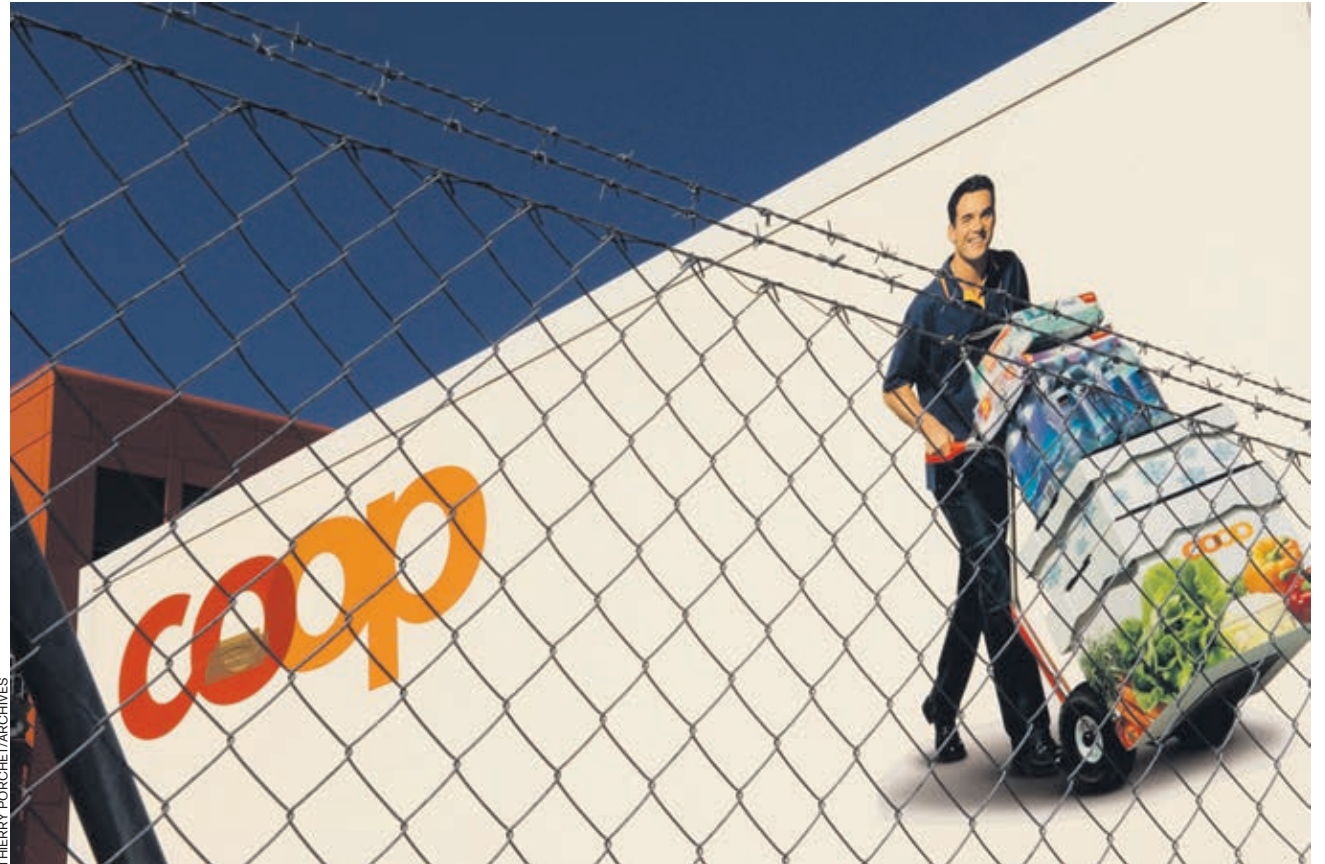
COMPENSATION DU RENCHÉRISSEMENT

Unia salue ce résultat. «Ces hausses générales dont la grande majorité du personnel assujéti à la CCT va bénéficier constituent une avancée importante, réagit Anne Rubin, coresponsable de

la branche du commerce de détail d'Unia. Nous changeons de paradigme avec un retour à des augmentations qui bénéficient au plus grand nombre plutôt qu'à des hausses de salaires individuelles et arbitraires. C'est plus juste, car chaque employé de Coop donne du sien et participe à son succès.»

Pour le syndicat, ce résultat envoie aussi un signal fort à l'ensemble du secteur. «Depuis des années, Migros n'accorde que des augmentations de salaires individuelles qui sont par ailleurs plus basses, souligne la responsable syndicale. Pour 2027, Migros a annoncé au maximum 0,3% et carrément rien dans certaines coopératives régionales. Chez Coop avec 1,1%, on compense clairement la hausse du coût de la vie.»

En effet, l'enjeu principal des négociations était que l'augmentation salariale convenue soit supérieure à l'impact actuellement prévu du renchérissement et à l'effet additionnel de la hausse des primes d'assurance maladie sur le revenu disponible. Elle devrait garantir aux employés le maintien de leur pouvoir d'achat l'an prochain.



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Pour Unia, cet accord salarial est aussi le fruit de l'engagement des employés, qui s'engagent chaque jour chez Coop et au sein du syndicat.

PARTENARIAT SOCIAL SOLIDE

Pour Unia, ces avancées sont aussi le résultat de l'engagement sans faille des employés au sein du syndicat. «Là où il y a des syndicats forts accompagnés de membres fidèles qui s'engagent, on arrive à obtenir des mesures conséquentes et justes», se réjouit Anne Rubin.

Les partenaires sociaux voient également dans cet accord un signe encourageant pour les futures négociations avec Coop. Cette dernière est en excellente santé financière. Ils estiment que cela devrait donc ouvrir la voie à une participation plus importante des employés aux performances de l'entreprise tout en assurant la progression

des salaires réels dans la durée. «Les employés du commerce de détail en ont clairement besoin, conclut Anne Rubin. Les salaires restent globalement bas dans la branche. Unia et ses membres s'y attelleront avec détermination.» ■

L'ASLOCA dépose un nouvel appel contre l'explosion des loyers

LOGEMENT En deux semaines, l'association de défense des locataires a récolté plus de 100 000 signatures pour exiger du Conseil fédéral qu'il abandonne son contre-projet, qui aggraverait la hausse des loyers.

Manon Todesco

Le 13 octobre, l'association suisse des locataires (ASLOCA) a déposé très exactement 100 848 signatures contre le contre-projet du Conseil fédéral sur les loyers abusifs. Une mobilisation éclair: l'appel urgent lancé par celle-ci aura mis deux semaines pour récolter autant de soutiens. «Plus de 100 000 signatures en deux semaines, c'est un signal clair envoyé au Conseil fédéral, a déclaré Carlo Sommaruga, président de l'ASLOCA suisse et conseiller aux Etats, devant la Chancellerie fédérale. Les locataires paient déjà des loyers trop élevés, et le Conseil fédéral voudrait leur en demander plus. Ils et elles ne l'accepteront pas.»

Rappelons le contexte. Cet épisode fait suite à une première étape, en juin dernier, lorsque l'association de défense des locataires a déposé son initiative populaire «Oui à la protection contre les loyers abusifs», soutenue par plus de 140 000 signatures. L'objectif? Instaurer un contrôle automatique et régulier des loyers, qui doivent être fondés sur les coûts effectifs du logement, auxquels peuvent s'ajouter un rendement raisonnable pour le propriétaire. Un pied de nez à la situation actuelle, qui oblige les locataires à contester eux-mêmes leur loyer pour faire valoir leurs droits.

S'ALIGNER SUR LES COÛTS RÉELS

Or, le 25 septembre, le Conseil fédéral a rejeté l'initiative et annoncé un contre-projet indirect. Ce dernier veut notamment fixer les loyers initiaux en les comparant à des loyers de référence établis statistiquement, puis permettre leur adaptation en cours de bail en fonction de l'inflation. Selon lui, ces règles rendraient le système plus clair et permettraient de repérer plus facilement les loyers abusifs, sans instaurer de contrôle automatique.

Pour l'ASLOCA, ce texte ne va pas dans le bon sens. L'association craint en effet que le recours aux loyers comparatifs du marché et l'indexation ne légitiment de nouvelles hausses, suivant la logique du «loyer du marché», au lieu de limiter les loyers aux coûts réels. «La spirale s'emballerait, montre l'ASLOCA dans un communiqué de presse, puisque chaque nouveau loyer plus élevé alimenterait la statistique suivante, et ferait donc grimper la référence à chaque relevé.» Et de critiquer l'absence totale de contrôle du loyer de référence dans le projet du gouvernement. «L'exemple actuel le montre déjà: sans contrôle, le système ne fonctionne pas.»

REVENIR EN ARRIÈRE

Avec son appel urgent, dont l'adhésion massive montre que la population est largement préoccupée par la question du logement, l'association demande simplement au gouvernement de renoncer à ce projet – qui doit encore être finalisé au sein de l'Office fédéral du logement – afin de protéger les locataires contre les loyers excessifs. «Un éventuel contre-projet doit inclure le loyer basé sur les coûts et un contrôle des loyers, conclut Michael Töngi, vice-président de l'ASLOCA suisse et conseiller national. Sinon, la crise des loyers ne fera que s'aggraver.» ■



THIERRY PORCHET

Lors du dépôt de l'initiative de l'ASLOCA à Berne, en juin dernier.

Les attaques contre la Loi sur le travail se poursuivent à Berne

POLITIQUE La Commission du Conseil des Etats veut porter à douze le nombre de dimanches ouvrables et remettre en cause d'autres acquis. Les syndicats se disent prêts à lancer un référendum.

Rocco Zacheo

Le jeu de ping-pong autour d'enjeux cruciaux en matière de droit du travail se poursuit dans la plus grande confusion au sein de la Berne fédérale. Le dernier épisode, qui s'est joué le 13 octobre, a ajouté une nouvelle couche d'incertitude à un dossier déjà conflictuel. Ainsi, l'avis négatif exprimé le 9 juin dernier par le Conseil des Etats au sujet de l'extension à douze du nombre de dimanches ouvrables dans le commerce de détail a été désavoué par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E). Sur ce point, la commission rejoint donc la position adoptée le 2 octobre par le Conseil national, qui a approuvé cette déréglementation d'une courte majorité (97 voix pour, 94 contre et 4 abstentions).

La balle est désormais dans le camp des élus du Conseil des Etats. Leur décision, attendue en décembre, lors de la session d'hiver, est placée sous la menace d'un référendum annoncé par l'Union syndicale suisse (USS). Depuis plusieurs mois déjà, la faitière syndicale se dit déterminée à lancer cette procédure. «Ce sont les salariées et les salariés du commerce de détail, qui subissent déjà au quotidien une forte pression au travail et des horaires difficiles à planifier, qui feront les frais de cette mesure», dénonce l'organisation dans un communiqué.

LE TÉLÉTRAVAIL DANS LE VISEUR

La CER-E entend remettre en cause d'autres dispositions de la Loi sur le travail, qui encadre notamment la durée quotidienne de l'emploi. Elle préconise ainsi de supprimer l'interdiction des activités dominicales pour les personnes dont le revenu annuel dépasse 120 000 francs. Le télétravail reste, lui aussi, dans le viseur de la

commission, qui recommande un assouplissement des règles autorisant des journées où les activités peuvent atteindre 17 heures. Les périodes de repos quotidien pourraient, quant à elles, être interrompues ou réduites. Une telle évolution ouvrirait largement la voie à des horaires s'étendant des premières heures du matin jusqu'à tard dans la soirée.

Dans un communiqué publié parallèlement à celui de l'USS, Unia rappelle que les dispositions légales protégeant les salariées et les salariés font l'objet d'attaques récurrentes depuis trente ans. Et ce, malgré les refus successifs de l'extension du temps de travail, exprimés par le Parlement en 1996, puis confirmés à plusieurs reprises dans les urnes. La présidente du syndicat, Vania Allea, souligne les raisons de ces refus répétés: «La large résistance du personnel de vente porte ses fruits. Par leurs nombreuses actions, les personnes employées dans le commerce de détail démontrent que la santé est primordiale. Ensemble, nous nous mobilisons contre les attaques ciblant la Loi sur le travail.» Et de conclure: «La santé des salariées et des salariés doit être renforcée, pas affaiblie.» ■



OLIVIER VOGELSANG

Unia rappelle que la protection des salariées, garantie par la loi, fait l'objet depuis trente ans d'attaques récurrentes.

ICI, ON CREUSE, ON SE BAT ET ON VIT

REPORTAGE Plongée dans le chantier du deuxième tunnel autoroutier du Gothard, pôle d'action d'Unia pour la défense de l'emploi, de la sécurité et de la dignité.

Mattia Lento, «Area»

Les travaux de construction du deuxième tube du tunnel autoroutier du Gothard se poursuivent sans relâche, à Airolo (TI). Il s'agit d'un chantier routier gigantesque qui emploie, directement ou dans les secteurs connexes, plusieurs centaines de travailleurs et de travailleuses. Pour Unia, c'est un centre important de son activité syndicale. Le défi consiste à maintenir de bonnes conditions de travail pour les ouvriers du bâtiment, à garantir la sécurité, à élargir le nombre de syndiqués et, enfin, à créer une communauté solidaire.

A l'Infocentro du chantier, juste à côté des voies de la gare d'Airolo, la lumière du matin traverse la salle aux poutres apparentes. Une vingtaine de personnes sont assises en cercle: il s'agit d'un public hétérogène et bilingue, composé de membres de différents syndicats venus au Tessin pour assister à un séminaire organisé par l'institut de formation de l'Union syndicale suisse, Movendo, consacré à l'organisation syndicale autour du grand chantier du Saint-Gothard. On y trouve des menuisiers, des charpentiers, des conducteurs de transports publics, des employées et des employés de la restauration, des retraités, des fonctionnaires et des secrétaires d'Unia. Parmi eux se trouve également Giuseppe Anello, électricien de chantier et militant d'Unia.

ÉNORME EXCAVATRICE

C'est Gianluca Bianchi, secrétaire syndical d'Unia Tessin et Moesa, qui, aux côtés de Fiara Pedrina de Movendo, ouvre la séance en expliquant la mission d'Unia: suivre le chantier du deuxième tunnel du Saint-Gothard. Il pose d'emblée deux questions, sans détour, qui mettent en lumière le sens de ces deux journées: «Pourquoi le chantier du Saint-Gothard est-il si important pour le syndicat, au point d'y affecter un secrétaire à temps plein exclusivement consacré à cet ouvrage? Peut-on tirer des enseignements de ce contexte pour les luttes dans d'autres secteurs?»

La réponse ne se trouve pas dans des statistiques abstraites, mais sur une grande affiche étalée sur une table non loin de là, autour de laquelle tout le monde se rassemble. Au centre se trouve une photo de l'énorme excavatrice, la fraise mécanique, longue de 108 mètres: le cœur opérationnel, le point le plus profond et le plus exposé du chantier, une sorte de vaisseau spatial sur lequel une cinquantaine de travailleurs se relaient. Du centre du panneau partent des dizaines de flèches noires qui mènent aux nombreux secteurs impliqués dans le chantier: il y a les responsables des transports, des matériaux d'excavation, du béton, du fer et de l'acier, les ateliers électriques et mécaniques, la logistique, les agents de sécurité, les responsables de la sécurité et de l'environnement, l'administration, les services techniques, l'hébergement et la restauration. C'est la représentation concrète d'un concept clé: «Ce chantier n'est pas un simple ouvrage, c'est une véritable filière intersectorielle du travail, souterraine et en surface, avec ses atouts et ses contradictions», explique M. Bianchi, en montrant la carte. «Une filière composite à laquelle s'ajoute un secteur connexe qu'il ne faut pas négliger», note-t-il.

Sur le front, parmi les excavateurs et les mineurs à l'œuvre dans les galeries, le taux de syndicalisation est traditionnellement élevé, la cohésion entre collègues solide et les conditions contractuelles, régies par la Convention collective nationale-cadre (CNM) du bâtiment et par un avenant spécifique, très bonnes. Pour Gianluca Bianchi, «ce sont d'excellents chiffres, mais il faut rester vigilant sur des questions telles que la sécurité, la santé et l'application de la convention collective». En s'éloignant du cœur du chantier, la réalité apparaît plus fragmentée. Un exemple parmi d'autres est l'usine de segments en béton – ces segments préfabriqués massifs qui revêtent les parois du tunnel – où le syndicat peine à s'implanter: «Ici, comme dans d'autres contextes, les conditions de travail ne sont équivalentes à celles des mineurs, les rythmes



MATTIA LENTO

Parmi les excavateurs et les mineurs à l'œuvre dans les galeries, le taux de syndicalisation est traditionnellement élevé, la cohésion entre collègues solide.

de travail sont irréguliers, le taux de rotation du personnel est élevé», commente Gianluca Bianchi.

UN AUTEL POUR SAINTE BARBE

L'usine de segments a constitué l'une des étapes de la visite du chantier prévue l'après-midi, qui faisait partie intégrante du programme de deux jours du séminaire Movendo (qui sera réitéré les 2 et 3 septembre 2027). Une visite qui a également conduit tout le monde à l'intérieur de la première partie du tunnel, où se trouve un autel dédié à la patronne des mineurs: Sainte Barbe. Une expérience qui a laissé tout le monde bouche bée et permis d'admirer de près

certaines des aspects techniques abordés lors du séminaire, ainsi que de voir les mineurs et les ouvriers à l'œuvre. En outre, il a été possible d'observer les environs, en particulier la cantine et le dortoir qui accueillent les mineurs. C'est là que Gianluca Bianchi rencontre quotidiennement ceux qui travaillent sur le Saint-Gothard: «Les mineurs demandent des informations, de l'aide, ils échangent avec moi sur divers aspects de leur travail.» Mais ce n'est pas tout: «Il faut garder à l'esprit qu'Airolo est une grande communauté, où les gens passent la majeure partie de leur temps loin de leur famille. Il faut tout mettre en œuvre pour que ceux qui sont ici

se sentent bien. Des aspects tels que la cantine et la qualité des dortoirs ne sont pas secondaires, par exemple.» Un esprit de communauté qui réserve parfois des surprises. L'électricien Giuseppe Anello, dont la famille vit à Catane, n'a plus le mal du pays et s'est attaché au Tessin: «Avec le temps, j'ai appris à aimer ces lieux. Il suffit de s'éloigner un peu de l'autoroute – qui, de toute façon, sera bientôt recouverte et remplacée par un parc – pour se retrouver immédiatement plongé dans le calme et la tranquillité. Désormais, je me sens chez moi ici aussi.» ■

Trois nettoyeuses sur quatre jugent leur salaire trop bas

LUTTE Les travailleuses romandes ont répondu en nombre au sondage d'Unia. Le revenu est le problème principal de la branche, dont la CCT romande doit être renouvelée prochainement.

Massimo Greco

Les nettoyeuses veulent un meilleur salaire. C'est le résultat qui apparaît très nettement dans le sondage organisé par Unia dans toute la Suisse romande. Dans le cadre du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) du nettoyage romand, le syndicat a posé plusieurs questions aux travailleuses. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi choisi parmi une liste de propositions, allant de l'accès à la formation à l'obtention de meilleures conditions de retraite, leurs priorités en vue des négociations qui se dérouleront en 2027.

La hausse du revenu arrive largement en tête. Selon les résultats provisoires, 72% des Romandes en font une revendication essentielle. La conquête d'une cinquième semaine de vacances se classe en deuxième position (42%). Les travailleuses demandent aussi à subir moins de stress (41%). Un supplément de revenu le samedi (36%), de meilleures retraites (34%) et une meilleure

protection en cas de maladie ou d'accident (33%) suivent dans le classement.

INSATISFACTION GLOBALE

Le sondage réalisé par Unia met également en lumière un malaise diffus au sein de la branche: 56% des personnes qui ont répondu ne sont pas satisfaites par leur travail. Les principales causes de cet état de faits, mises en avant par le personnel, sont les revenus trop bas, mais aussi le manque de reconnaissance pour le travail fourni. «Malgré la situation de précarité dans laquelle se trouvent de nombreuses nettoyeuses, on voit que ce ne sont pas uniquement les aspects matériels qui les intéressent, note Ulysse Goël, responsable de la branche à Unia Vaud. Elles demandent de la bienveillance et du respect. C'est aussi le rôle d'un syndicat de leur permettre d'avoir un espace où elles peuvent s'exprimer et où leur voix a de la valeur.»

La mobilisation des travailleuses – elles étaient une centaine dimanche 25 octobre lors de l'assemblée générale vaudoise – est un succès... ce qui met désormais une certaine pression sur le syndicat. «Les nettoyeuses ont montré leur intérêt pour les négociations à venir et elles étaient très impliquées lors des séances, notamment grâce au service de traduction mis en place par

Unia, analyse Ulysse Goël. Donc maintenant, c'est à nous d'obtenir des résultats satisfaisants en 2027. Mais savoir que le personnel est derrière nous et qu'il compte sur nous, c'est une pression très positive!»

Le 8 novembre prochain, les travailleuses romandes et les secrétaires syndicaux se réuniront lors de

la conférence professionnelle de la branche pour déterminer quelles seront leurs revendications concrètes, en se basant notamment sur le résultat du sondage d'Unia. Une délégation consultative de nettoyeuses, qui suivra l'équipe syndicale tout au long des négociations, sera également formée. ■



THÉRIER PORCHET/ARCHIVES

La Maison de quartier de Chailly – dans laquelle s'était déjà déroulée l'AG vaudoise du nettoyage en juin – accueillera la conférence professionnelle de la branche dans quelques jours.

BRÈVE

LE PERSONNEL DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION DÉFEND LES SALAIRES MINIMUMS

Réunis en conférence de branche le 26 octobre, à Berne, les employés et les employées de l'hôtellerie-restauration du syndicat Unia ont adopté une résolution s'opposant à la volonté de la majorité du Parlement d'affaiblir les salaires minimums cantonaux et communaux. Un projet de loi approuvé en juin par les Chambres fédérales – et contre lequel un référendum muni de plus de 100 000 signatures a été déposé début octobre par les syndicats et la gauche – prévoit en effet qu'à l'avenir, ces rémunérations plancher ne s'appliquent plus dans les branches disposant d'une convention collective de travail déclarée de force obligatoire. Ce qui est le cas de l'hôtellerie-restauration, dont le personnel est l'un des plus exposés à cette attaque.

«La nouvelle loi menace les salaires de milliers d'employé-e-s», dénoncent les délégués, soulignant qu'il s'agit d'une des branches versant les plus bas salaires de Suisse. «Des dizaines de milliers de personnes travaillent quotidiennement dans des conditions difficiles dans les restaurants, les hôtels, les cafés et les bars. Pour beaucoup d'entre elles, le salaire est aujourd'hui déjà insuffisant pour faire face à la hausse des loyers, des primes d'assurance maladie et du coût de la vie au quotidien.» Les participants à la conférence de branche martèlent que quiconque travaille à plein temps doit pouvoir vivre de son revenu. «Il faut améliorer les salaires et les conditions de travail, pas affaiblir les salaires minimums existants.» Les délégués appellent tous les travailleurs et les travailleuses, ainsi que leurs soutiens, à se mobiliser. ■ **AG**



76. Internationale
Filmfestspiele
Berlin
Berlinale Panorama

ENJOY YOUR STAY

Directed by
DOMINIK LOCHER

Co-written with
HONEYLYN JOY ALIPIO

AVANT-PREMIÈRES EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

SION

12.11. 18:30

Le Capitole

LAUSANNE

13.11. 20:15

Les Galeries

STE-CROIX

14.11. 15:30

Royal

GENÈVE

14.11. 20:00

Bio

FRIBOURG

18.11. 18:30

Korso

AU CINÉMA DÈS LE 18 NOVEMBRE

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. +41 21 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia
PRÉSIDENTE Silvia Locatelli
RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Antoine Grosjean

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa
JOURNALISTES Rocco Zacheo, Antoine Grosjean, Aline Andrey, Massimo Greco, Manon Todesco
COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Sonya Mermoud, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald
PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang
RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch
PUBLICITÉ pub@evenement.ch
CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin
IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

COURRIER

CAISSE MALADIE, LE MAUVAIS FEUILLETON CONTINUE!

Comme chaque année, nous sommes soumis à une augmentation de primes maladie particulièrement salée. Pourquoi le Jura doit-il être frappé aussi durement? De ce fait, on pourrait croire que le Jura est un canton particulièrement riche. Or, c'est tout le contraire que l'on peut observer. Pourquoi notre canton doit-il subir la plus grande hausse des primes maladie de Suisse? Où est le principe de l'égalité confédérale avec des primes maladie définies différemment pour chaque canton? A-t-on pensé au principe d'une prime maladie unifiée sur l'ensemble du territoire du pays? Pour plus de justice sociale, une seule caisse maladie rétablirait un meilleur équilibre financier des ménages! Une caisse maladie publique tiendrait compte de la capacité financière de chaque contributeur au système de santé. Il faut savoir que chaque maladie, chaque accident ne se commande pas, cela fait partie des aléas de la

vie. Lorsque notre santé nécessite des soins, on ne doit pas être frappé par la double punition des franchises, qui alourdissent encore plus l'état financier des assurés. Quant à la mauvaise solution de changer de caisse maladie pour faire baisser le montant des primes maladie, elle est absurde. Car elle engendre des coûts administratifs élevés et ne résout pas de manière déterminante ce problème de fond des primes maladie élevées. Le système du financement de la santé en Suisse manque de transparence, c'est pour cela qu'une caisse maladie publique serait utile, car elle serait soumise au contrôle de l'appareil politique. Notre pays a besoin d'équilibre sociétal et de justice sociale. Cela y contribuerait, afin que, chaque année, le mauvais feuilleton des augmentations de primes maladie prenne fin. ■

Thierry Cortat, Unia Transjurane

TOUT EST PROTÉGÉ



SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur
amnesty.ch

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Investissez dans son indépendance!

Abonnez-vous
dès 17.-/mois



LE COURRIER

TRAVAILLER POUR PRESQUE RIEN

ASILE L'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs publie son dernier dossier sur la thématique du travail. Il plonge dans la zone grise de l'occupation des réfugiés.

Textes Massimo Greco

Dans quelles conditions les personnes qui demandent l'asile en Suisse travaillent-elles? Ont-elles le droit de travailler? Si oui, pour quel salaire? Ce sont à ces questions et à bien d'autres que l'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs (ODAE) tente de répondre dans son dossier *Panorama No 10*. Une thématique aussi complexe que la politique d'asile elle-même (lire ci-dessous), même si on observe une constante: la majeure partie des personnes concernées souhaitent travailler. A l'image de Mary*. Cette quadragénaire connaît bien les programmes d'occupation des foyers suisses. Mary possédait un petit magasin en Afrique avant d'arriver dans le canton de Genève. Une situation qu'elle aimait, mais qu'elle a dû fuir pour des raisons politiques, laissant ses enfants derrière elle. Après un long périple, la mère de famille atteint la

Suisse, absolument seule. «J'étais à la fois soulagée d'arriver et triste parce que mes deux enfants étaient encore dans mon pays. Mais je devais partir, je n'avais pas le choix.» Mary est accueillie dans un foyer. La vie ici est «rude». Les chambres sont petites, les gens s'entassent.

«J'ÉTAIS EXPLOITÉE, MAIS QUEL CHOIX J'AVAIS?»

Alors chaque occasion de se changer les idées est la bienvenue, surtout quand elle permet de gagner aussi un peu d'argent, pour survivre ici et pour aider ceux qui sont restés au pays. «Une femme africaine qui vivait dans mon foyer depuis plus longtemps que moi m'a dit qu'il existait des programmes d'occupation. On pouvait faire le ménage et gagner jusqu'à 300 francs par mois. Même si ce n'était pas un travail que je souhaitais faire, j'ai demandé aux employés du foyer de m'inscrire. Je devais envoyer de l'argent à mes enfants.» Même si Mary parle de «travail», ce

n'est pas la dénomination officielle de ces activités, que les établissements d'accueil nomment «programmes d'occupation». Mais, en pratique, pas de place au doute: il s'agit bien de travailler. «Ce n'était pas une activité pour s'amuser, ça non! sourit Mary. J'ai fait le ménage, trié les déchets et nettoyé les toilettes. C'était un vrai travail, et les employés du foyer vérifiaient si tout était bien fait. D'ailleurs, vu le prix auquel on me payait, on peut même dire que j'étais exploitée! Mais quel autre choix j'avais? En dehors de ces programmes d'occupation, je n'avais pas de travail.»

TOUT POUR AIDER SON DOSSIER

Mary, comme la plupart des bénéficiaires du programme, se donne à fond dans ce job. «Quand ta procédure d'admission est en cours, tu ferais n'importe quoi pour aider ton dossier. Donc on travaillait bien. C'est normal, si on te paie, tu travailles correctement. Mais personne ne se plaignait de ces conditions ou du revenu très faible de ces jobs. Là aussi, on avait peur que cela nous desserve dans notre procédure pour obtenir des papiers. Et puis, les assistants sociaux étaient au courant des sommes qu'on touchait, donc on se disait que c'était normal.»

Mary a finalement obtenu son permis de séjour et a pu faire venir ses deux enfants, aujourd'hui jeunes adultes, en Suisse. Elle a trouvé un travail et veut entamer une formation. Mais elle espère toujours voir les conditions changer pour ceux qui se trouvent aujourd'hui à la place qui était la sienne hier. «Pour le même travail, ce n'est pas normal qu'une personne soit payée cinq à six fois moins, simplement parce qu'elle n'a pas encore ses papiers. A la fin, le ménage est fait dans les deux cas, non?» ■

* Prénom d'emprunt.



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Avec 21 francs d'argent de poche par semaine, beaucoup de requérants d'asile choisissent de travailler lors de leur arrivée dans un CFA pour améliorer leur condition.

LE DROIT AU TRAVAIL... EN PRINCIPE

Ce *Panorama No 10* de l'ODAE, rédigé par Aude Martenot, Wanda Minnig et Elisa Turttschi, détaille les conditions de travail des requérants dès leur arrivée en Suisse, dans les Centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA), où chaque demandeur passe ses premiers mois. «Les requérants d'asile reçoivent 21 francs par semaine et un système de sanction financière existe au sein des centres, expliquent les trois rédactrices. Donc dès qu'ils le peuvent, ils se mettent à travailler pour améliorer leurs conditions de vie.» Selon les chiffres obtenus par l'ODAE auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations, en 2025, près de 60 000 heures ont été effectuées par 2023 personnes différentes au CFA de Boudry (NE), le principal centre d'accueil de Suisse romande. Après quatre mois et demi, les demandeurs sont attribués à un canton et les possibilités d'exercer une activité rémunérée changent. Pour certains requérants (voir encadré), le monde du travail s'ouvre. Enfin... théoriquement. «Les personnes qui obtiennent un permis provisoire ont de la peine à trouver un poste, précisément parce que l'employeur craint que le salarié ne doive quitter le pays d'un jour à l'autre, expliquent Aude Martenot, Wanda Minnig et Elisa Turttschi. Alors qu'en

réalité, la majorité des personnes qui ont ce statut finissent par rester définitivement en Suisse.» Pour beaucoup, la seule option est alors d'accepter les «programmes d'occupation» proposés par les cantons, en partenariat avec des communes ou des entreprises (lire ci-dessus le témoignage de Mary). Les situations diffèrent selon les régions, mais à la lecture du dossier de l'ODAE, on entrevoit un système qui se soucie peu de l'avenir des requérants. Sous couvert d'intégration, ces programmes ont par exemple permis à Saint-Gall de payer des demandeurs d'asile 1,5 franc l'heure. «Officiellement, ils devraient aider à s'intégrer sur le marché du travail, remarquent les trois membres du secrétariat de l'ODAE. Mais dans les faits, on ne leur propose que des tâches pénibles, sans lien avec leurs compétences et leurs qualifications.» De plus, ces «occupations» se trouvent en dehors du champ du travail et donc des lois qui l'encadrent. Or, accepter que ce qui s'apparente à un emploi puisse s'affranchir de la Loi sur le travail pour un requérant d'asile, c'est prendre le risque que d'autres groupes de la population subissent le même sort. Un potentiel détricotage que l'ODAE dénonce. ■

QUELLES POSSIBILITÉS SELON QUEL PERMIS?

Les possibilités professionnelles ne sont pas identiques pour tous les réfugiés en Suisse. L'ODAE propose un résumé dans sa brochure. Les personnes reconnues réfugiées ou apatrides (permis B), admises à titre provisoire (F) ou avec statut de protection (S), peuvent travailler dès l'obtention de leur statut.

Les personnes en cours de procédure d'asile (N) ne bénéficient pas de droit systématique au travail. Une demande doit être faite auprès des autorités cantonales, qui sont libres de refuser. Le principe de priorité indigène – attester qu'aucune personne déjà résidente en Suisse ne peut pourvoir l'emploi – s'applique,

précise l'ODAE. Enfin, les personnes déboutées de l'asile ou ayant reçu une décision de non-entrée en matière (NEM) ne peuvent pas travailler, même dans le cas où aucune expulsion n'est envisageable. A noter que les activités bénévoles à but social ou caritatif sont permises pour tous. ■

Une mine péruvienne au cœur d'une plainte en Suisse

JUSTICE Glencore fait interdire une distribution de tracts de la Coalition pour des multinationales responsables dénonçant les problèmes de santé et de pollution liés au site d'Antamina.

Aline Andrey

«Mettez fin à cette tentative d'intimidation et à la pollution!» Cet appel est celui de la Coalition pour des multinationales responsables contre l'action en justice de Glencore. La multinationale sise dans le canton de Zoug a obtenu du Tribunal cantonal une décision de justice interdisant la distribution de 600 000 flyers d'informations sur les problèmes de santé publique et de pollution environnementale liés à la mine d'Antamina au Pérou. La multinationale conteste les liens de causalité. La Coalition demande, dans une lettre déjà signée par plus de 40 000 personnes, à Glencore de retirer sa demande de mesures provisionnelles, d'écouter les personnes affectées par la mine et de remédier aux problèmes. Les firmes, Glencore et BHP, actives

depuis Baar (ZG), sont actionnaires chacune à hauteur d'un tiers de la mine de cuivre et de zinc. Deux autres multinationales, Teck Resources Limited et Mitsubishi Material Corporation,

se partagent le troisième tiers. «Nous avons communiqué notre prise de position au Tribunal zougais. Sachant que Glencore peut y répondre, puis nous aussi, la première décision risque

de prendre quelques semaines», souligne Oliver Heimgartner, codirecteur de la Coalition. Il ajoute: «A la suite des résultats de notre enquête, en mai, nous avons confronté Glencore et BHP. Toutes deux nous ont renvoyés à Antamina. Or, la firme au Pérou nous a répondu qu'elle devait se coordonner avec ses actionnaires... soit Glencore et BHP. Ce n'est que le lendemain de la publication de notre enquête, à la mi-septembre, que nous avons reçu une réponse. Antamina nie toute responsabilité dans la pollution et rejette les autres accusations des communautés locales, affirmant disposer d'une stratégie visant à prévenir les impacts environnementaux et à éviter les conflits fonciers.»

TAUX D'ARSENIC ANORMALEMENT ÉLEVÉ

L'enquête démontre que, dans la ville portuaire de Huarney, d'où sont exportés le cuivre et le zinc, un taux d'arsenic anormalement élevé a été détecté dans l'urine de nombreux habitantes et habitants. La Coalition écrit: «Depuis que des métaux sont traités à Huarney, la population n'a cessé de faire état de problèmes de santé: décoloration de la

peau, maux de tête et de ventre, sang dans l'urine, apparition de cas de cancer, etc. Mais ces problèmes ont longtemps été ignorés. Ce n'est qu'à partir de 2023 que de nombreux tests ont été effectués chez les riverains et que des taux trop élevés d'arsenic dans l'urine ont été constatés chez près de 200 personnes. Or, les activités d'Antamina continuent comme avant.» Pour la Coalition, cette situation montre une fois de plus à quel point la nouvelle initiative pour des multinationales responsables, lancée et déposée en 2025, est nécessaire. Celle-ci obligerait Glencore et BHP à répondre des dommages causés au Pérou. Les discussions parlementaires devraient commencer cet hiver, sachant que le Conseil fédéral propose un contre-projet. ■

Plus d'informations:
responsabilite-multinationales.ch



La mine de cuivre et de zinc d'Antamina dans les Andes péruviennes est reliée au port de Huarney par un pipeline de 300 kilomètres.

SVEN PAULIN/COALITION POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

LES JEUNES, RÉVÉLATEURS D'UNE COLÈRE GLOBALE

LUTTES Du mouvement lycéen à la contestation généralisée, il n'y a qu'un pas. En ébullition, les Français sont déterminés à se faire entendre, malgré la répression des forces de l'ordre.

Textes Manon Todesco

Depuis quelques semaines, les lycéens français montent au front pour dénoncer leurs conditions d'études et dire leurs inquiétudes pour l'avenir. Un mouvement qui a fait boule de neige, embarquant avec lui des centaines de milliers de personnes dans les rues pour crier leur ras-le-bol face à la vie chère et à la casse des services publics. A six mois de l'élection présidentielle, nos voisins bouillonnent. Analyse avec Marco Giugni, professeur au Département de science politique et relations internationales de l'Université de Genève et directeur de l'Institut d'études de la citoyenneté.

Les lycéens sont confrontés aux problèmes qu'ils dénoncent depuis longtemps. Comment expliquer que cette colère éclate maintenant ?

Il y a plusieurs facteurs qui interviennent pour faciliter ou au contraire empêcher le mécontentement de se traduire en mobilisation collective: la disponibilité de ressources matérielles et humaines pour la mobilisation; le travail de «cadrage» culturel consistant par exemple à transformer un fait en un problème social, définir un responsable politique et appeler à l'action; et enfin, les opportunités politiques qui se présentent pour agir, comme une campagne électorale. La transformation des difficultés vécues individuellement en colère collective dépend beaucoup du travail de «cadre» que peut faire un syndicat ou un parti politique. Quand on ressent un sentiment d'injustice et qu'on identifie un responsable, la protestation devient plus probable. Puis, il y a aussi un phénomène de contagion, de diffusion de la protestation d'un contexte à l'autre, ce qui explique le fait que celle-ci se produit aussi ailleurs.

Qu'est-ce qui fait des lycéens un groupe particulièrement révélateur des tensions qui traversent la société française ?

Je pense qu'ils donnent un signal à la fois aux autorités politiques et à l'opinion publique. Ils permettent de voir quels sont leurs revendications, leurs désirs et leurs aspirations. En même temps, il ne faut pas oublier que, même si le mouvement compte plusieurs participants, cela reste toujours une minorité de la population et aussi du groupe en question. Quoi qu'il en soit, je pense que c'est important d'écouter ce que ces jeunes ont à dire, plutôt que de les qualifier tous de «casseurs» ou d'autres termes qui débordent aux mobilisations leur caractère politique.

Les jeunes ont le sentiment qu'on ne leur donne plus les moyens de réussir, sans compter les inquiétudes face à l'avenir. Peut-on dire que c'est une promesse d'égalité des chances qui s'envole ?

Tout à fait. C'est aussi l'expression d'un conflit générationnel: les jeunes ont l'impression que les générations précédentes leur ont laissé un monde plein de crises – économiques, climatiques, politiques – alors qu'elles avaient bénéficié de contextes bien plus favorables. Ils estiment ne pas avoir les mêmes possibilités que leurs parents ou leurs grands-parents.

Peut-on considérer que les lycéens cristallisent une colère qui existe aussi chez le reste de la population ?

Les contestations sont devenues plus «pluralistes», dans le sens où des strates de la population plus larges et hétérogènes se mobilisent souvent en même temps. On parle de «normalisation» de la protestation: celle-ci est devenue plus fréquente et légitime aujourd'hui par rapport au passé, quand elle était restreinte à certains groupes plus spécifiques. Quant à l'élargissement des revendications, c'est un phénomène assez courant, à l'image des Gilets jaunes: une protestation commence sur un enjeu assez pointu et spécifique pour ensuite s'élargir et toucher des questions plus larges et fondamentales.

Il semblerait qu'en France, avec un gouvernement qui fait la sourde oreille depuis dix ans, la rue devient une manière de reprendre la parole ?

Absolument, la crise de la démocratie représentative explique en partie pourquoi les jeunes, mais aussi les moins jeunes, votent moins qu'avant et préfèrent souvent agir par le biais de la protestation et descendre dans la rue.

Les mobilisations contemporaines peuvent se diffuser rapidement par les réseaux sociaux, sans organisation centrale ni mouvement syndical à l'origine. Comment l'analysez-vous ?

La «numérisation» de la contestation est un aspect important. C'est à la fois signe d'une nouvelle manière de se mobiliser, mais aussi d'une transformation plus profonde de l'engagement politique.

Il est vrai qu'il est devenu plus facile de mettre sur pied des mobilisations qui regroupent plusieurs personnes et groupes, mais il est plus ardu de les faire durer dans le temps. Au final, les formes plus traditionnelles d'organisation restent largement plus fréquentes aujourd'hui.



Des centaines de milliers de personnes ont manifesté pour dénoncer leurs conditions d'études, de travail et de vie. Des revendications occultées par les violences en marge des cortèges.

Le risque est-il que les responsables politiques instrumentalisent ce conflit social plutôt que de répondre aux problèmes qu'il révèle ?

C'est un phénomène qu'on observe

souvent: la récupération de la contestation à des fins électorales. C'est un risque que les organisateurs de mobilisations connaissent bien. C'est d'autant plus probable qu'on s'approche

de l'élection présidentielle en France. Pour éviter cela, il faut une vision de la part de certains partis ainsi que des autorités politiques. ■

UNE RÉPRESSION JUGÉE EXCESSIVE

Amnesty International France rappelle que, comme les adultes, les mineurs bénéficient de la liberté d'expression et de réunion pacifique. «Le fait d'être mineur ne réduit pas ces droits, au contraire, les autorités ont une obligation particulière de protection à leur égard», souligne Fanny Gallois, responsable de programme. Ce qui est préoccupant, c'est que ces mobilisations soient abordées avant tout sous l'angle du maintien de l'ordre. Dans un Etat de droit, la participation des jeunes au débat public devrait être encouragée, même lorsqu'elle dérange ou remet en cause les choix des pouvoirs publics. Cela interroge la place que

notre société accorde à la parole des jeunes et à leur capacité à participer à la vie publique.»

Depuis plusieurs années, l'ONG observe une tendance préoccupante à répondre de manière excessivement répressive aux mouvements sociaux, comme les Gilets jaunes ou les mobilisations contre la réforme des retraites. «Malgré les alertes de notre organisation, mais aussi du Défenseur des droits ou de l'ONU, le schéma national du maintien de l'ordre a ainsi confirmé l'usage des lanceurs de balles de défense (LBD40) et des grenades explosives, assourdissantes et de désencerclement que la France est le seul pays

européen à utiliser, poursuit Fanny Gallois. Des armes de guerre, dont nous demandons qu'elles ne soient pas utilisées pour le maintien de l'ordre, en raison à la fois de leur dangerosité, mais aussi de leur effet parfois contre-productif.»

Amnesty rappelle l'urgence de respecter le principe de proportionnalité et de préserver le droit de manifester de tous ceux qui ne commettent pas de violences. «Nous demandons que toute allégation d'usage excessif de la force fasse l'objet d'enquêtes indépendantes, impartiales et efficaces, et rappelons que les interpellations et les gardes à vue ne doivent pas être arbitraires.» ■

EUROPE SOCIALE

INITIATIVE CONTRE LE BURN-OUT ET LE STRESS AU TRAVAIL

Roland Erne

Le burn-out et le stress au travail connaissent une augmentation fulgurante. Selon l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, un salarié sur trois en Europe souffre de troubles anxieux causés ou aggravés par le travail. Un constat choquant! Et l'utilisation des technologies numériques sur le lieu de travail menace d'accroître encore davantage le stress psychosocial. La charge mentale due à une intensité de travail toujours plus élevée est passée de 27% en 2015 à 40% en 2021.

CONTRE LE STRESS QUI NE CESSE D'AUGMENTER

Pour la syndicaliste belge et députée européenne Estelle Ceulemans, la situation est claire: il faut une législation européenne pour prévenir, détecter et gérer les risques psychosociaux sur le lieu

de travail. Les belles paroles ne suffisent pas. C'est pourquoi M^{me} Ceulemans a présenté son rapport d'initiative sur le thème «Risques psychosociaux, stress et santé mentale au travail», qui a été adopté par la commission compétente et par le Parlement européen. La Commission européenne doit désormais présenter un projet de loi visant à renforcer la protection de la santé psychosociale.

LE DROIT DE SE DÉCONNECTER

Selon la proposition d'Estelle Ceulemans, les maladies liées à des troubles psychiques – comme le burn-out – devraient désormais être reconnues comme des maladies professionnelles. Elle réclame en outre une politique de tolérance zéro face au harcèlement au travail. Le renforcement de l'inspection du travail et du rôle des partenaires sociaux dans le domaine de la santé

mentale constitue une autre revendication centrale. Les salariés devraient également bénéficier d'un «droit à la déconnexion» des téléphones portables en dehors des heures de travail. Par ailleurs, la directive devrait protéger les salariés contre la surveillance algorithmique. L'accompagnement des salariés lors de leur retour au travail après un burn-out constitue une autre revendication centrale. Enfin, la charge de la preuve légale doit être transférée aux employeurs, afin que ceux-ci soient tenus de démontrer qu'une maladie n'est pas d'origine professionnelle lorsque les salariés peuvent prouver qu'ils ont subi des préjudices dus à des facteurs psychosociaux.

«QUALITY JOBS ACT»

Reste à voir si ces améliorations verront réellement le jour. Jusqu'à présent, ni les partis

d'extrême droite ni le lobby patronal n'ont réussi à s'imposer. Les premiers refusent toute avancée en matière de protection au travail. Les seconds exigent le rejet pur et simple du rapport d'initiative. On verra toutefois bientôt à quel point les partis chrétiens-démocrates accordent de l'importance à la dignité et à la santé des salariés. Ils peuvent constituer une majorité au Parlement européen et à la Commission, soit aux côtés de la gauche et des Verts, soit aux côtés de l'extrême droite. La Commission européenne prévoit de présenter en décembre une nouvelle «feuille de route pour des emplois de qualité». On peut se demander dans quelle mesure la protection du travail et de la santé y sera prise en compte. ■



CULTURE

Coghuf, un peintre engagé enfin retrouvé.

PAGE 12

EXPOSITION

Immersion photographique dans la ZAD de la colline du Mormont.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Magali Mangin, le syndicalisme dans le cœur et dans le sang.

PAGE 14

EN VALAIS, LE CAMP DU «OUI» AU SALAIRE MINIMUM LANCE LA CAMPAGNE

POLITIQUE Gauche et syndicats ont présenté leurs arguments en faveur d'un dispositif qui a fait ses preuves ailleurs. Le peuple décidera de son adoption le 29 novembre prochain.

Rocco Zacheo

C'est un combat pour la dignité des travailleuses et des travailleurs que de nombreux cantons et plusieurs villes de Suisse ont mené avec succès. De Neuchâtel au Jura, du Tessin à Bâle-Ville et à Genève, en passant par des pôles urbains comme Zurich, Winterthour et Lucerne, le salaire minimum est désormais une réalité qui a fait ses preuves et dissipé les craintes des plus sceptiques. Ce mouvement, qui apporte une pierre essentielle à l'édifice de la justice sociale, pourrait désormais s'étendre au Valais. La population est appelée à se prononcer sur le sujet et à décider si elle souhaite adopter cette mesure à son tour. Le scrutin aura lieu le 29 novembre, date à laquelle la question du pouvoir d'achat sera également au cœur de l'actualité nationale, avec la votation sur le financement de la 13^e rente AVS.

15 000 SALARIÉS PRÉCAIRES

Dans l'intervalle, le comité d'initiative en faveur d'un salaire minimum légal en Valais affine ses arguments en conviant la presse à une présentation des raisons de voter «oui». Mardi 13 octobre, des représentants politiques – Jacqueline Lavanchy (POP), le conseiller national PS Emmanuel Amoos, Léonard Dorsaz, député des Vert-e-s Valais, et Sylvain Morand, d'Entremont Autrement –, ainsi que des syndicalistes – Francine Zufferey, de l'Union syndicale valaisanne, et Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais – se sont retrouvés à la Maison Supersaxo. Toutes et tous ont exposé les raisons pour lesquelles le

canton devrait franchir le pas et rejoindre le mouvement de transformation sociale déjà à l'œuvre ailleurs dans le pays.

En préambule, Blaise Carron a rappelé qu'actuellement «en Valais, environ 15 000 salariées et salariés travaillent à 100% et ne peuvent pas vivre de leur salaire, et ce dans de nombreux secteurs de notre économie, comme la vente, l'hôtellerie-restauration, la blanchisserie, la coiffure, etc.». Ces domaines se caractérisent par des rémunérations particulièrement basses et une forte présence féminine. Avec un salaire minimum horaire de 22 francs, ces catégories de la population active «connaîtraient une amélioration de leur pouvoir d'achat, pourraient retrouver leur dignité et faire face à leurs obligations financières avec moins de difficultés et de stress».

STOP AU DUMPING SALARIAL

Les intervenants ont également souligné d'autres effets bénéfiques du dispositif. Il y a d'abord la question des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Dans les collectivités qui ont adopté cette mesure, ces écarts se sont réduits, parfois de manière significative. Le salaire minimum accroît aussi le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses, stimulant ainsi la consommation et favorisant l'économie ainsi que le commerce local. Par ailleurs, la hausse des revenus augmente les recettes des assurances sociales tout en réduisant le recours à l'aide sociale parmi les salariés aujourd'hui précarisés. Enfin, le dispositif pourrait contribuer à lutter contre la sous-enchère salariale, une pratique encore trop répandue dans l'économie



Les membres du comité d'initiative pour un salaire minimum légal en Valais, réunis à Sion.

valaisanne, selon les syndicats. «De trop nombreux employeurs misent encore sur une main-d'œuvre bon marché pour augmenter leurs profits, s'insurge Blaise Carron. Ils portent un énorme préjudice à l'ensemble des salariés dont les rémunérations sont mises sous pression et

nuisent également aux employeurs qui paient correctement leurs employés.» L'initiative valaisanne entend mettre un terme à ces dérives. Elle prévoit toutefois d'exclure de son champ d'application les stagiaires, les apprentis et les personnes dont les rapports de travail s'inscrivent dans un programme

d'intégration. Pour défendre leur projet, les initiateurs s'appuient notamment sur les études menées dans les cantons de Neuchâtel et de Genève, qui ont montré que l'introduction d'un salaire minimum légal n'avait eu aucun effet négatif sur l'emploi, le pouvoir d'achat ou l'inflation. ■

A Genève, le personnel des soins est prêt à se battre

SANTÉ Réunis au siège d'Unia, une trentaine de travailleuses et de travailleurs de la branche ont affûté leurs arguments en vue de la Grève du care du 14 juin prochain.

Rocco Zacheo

Plonger aujourd'hui dans le monde des soins de longue durée, au sein des EMS ou des cliniques privées, c'est découvrir un secteur en détresse. Epuisement du personnel, pénurie de main-d'œuvre, salaires proches de l'indécence et mal-être des résidents sont autant de symptômes désormais bien connus, qui touchent depuis des années, avec une acuité croissante, l'ensemble des métiers concernés: des soignants aux animateurs, en passant par les services techniques



A Genève, où les EMS et les cliniques privées sont soumis à deux conventions collectives de travail distinctes, la situation est loin d'être sereine.

et les blanchisseries. Autant dire que la rencontre organisée le 21 octobre au soir par Unia Genève, dans ses locaux, à l'intention des travailleuses et des travailleurs de la branche, promettait d'être intense. La colère s'est exprimée ici et là, froide, contenue, souvent poignante. Mais un autre sentiment s'est également imposé: celui de la solidarité et de la cohésion, dans une salle où une trentaine de participantes et de participants s'étaient réunis.

UN LÉGISLATEUR QUI TRAHIT

Cette rencontre a manifestement porté ses fruits en matière de mobilisation. Elle a permis de faire le point sur les luttes qui se profilent à l'horizon. Car il s'agit, encore et toujours, de faire aboutir des revendications plébiscitées par la population suisse en 2021, mais depuis, largement trahies par le législateur. Celles, précisément, défendues par l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Responsable national de la branche chez Unia, Enrico Borelli a rappelé les tergiversations du Parlement. «Le Conseil fédéral a présenté un projet de loi timide, qui a été détricoté sur tous les points défendus par les initiateurs.» A l'heure des premiers bilans, seul le renforcement du financement de la formation a été maintenu, la Confédération ayant alloué un milliard de francs pour les huit années à venir. Cela ne suffit pourtant pas. Tout un ensemble de mesures destinées à fidéliser les professionnelles

et les professionnels dans leur métier reste en suspens. Selon le dernier rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), publié en septembre dernier, 25% du personnel fraîchement diplômé quitte la profession au cours de sa première année d'activité. A 40 ans, seuls 47% des employés sont encore actifs dans la branche. «Compte tenu du vieillissement de la population et de l'augmentation des besoins dans ce domaine, la Suisse aura besoin de 50 000 soignantes et soignants supplémentaires d'ici à 2034», rappelle Enrico Borelli. De quoi justifier une mobilisation d'ampleur, aux échelons local et national, pour engager une véritable transformation de la société, telle que la préconise la *Manifeste du care*. Celui-ci plaide notamment pour des effectifs suffisants et des mesures permettant d'alléger la charge de travail, une réduction du temps de travail sans baisse de salaire, ainsi qu'une participation accrue des professionnelles et des professionnels à l'organisation du travail.

A Genève, où les EMS et les cliniques privées sont soumis à deux conventions collectives de travail distinctes, la situation est loin d'être sereine. Les nombreux témoignages recueillis lors de la réunion en attestent. L'un des salariés présents a ainsi évoqué, avec pudeur et émotion, une réalité que partagent de nombreuses personnes: «Les directions des établissements savent comment porter atteinte à leurs employés. Elles font en sorte

qu'on se sente coupable, qu'on se dise qu'on est mauvais. Elles instillent en nous un poison qui agit lentement, sans qu'on s'en rende vraiment compte.»

UNE ACTION À BERNE

Face à ce mal-être, Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Genève, et Balmain Badel, responsable du secteur tertiaire au sein de la même section, ont rappelé que l'amélioration des conditions de travail dans la branche constituait une priorité absolue pour le syndicat. Des moyens seront mobilisés pour obtenir des résultats concrets. Au lendemain de cette rencontre, Enrico Borelli en tire un bilan positif: «Il y a de toute évidence, chez les soignantes et les soignants, une volonté de sortir de situations de conflits personnels et d'inscrire leurs problèmes dans un combat collectif. On constate aussi que, lorsque le syndicat est très présent sur les lieux de travail, comme c'est le cas à Genève, les salariés adhèrent au mouvement. Enfin, cette participation a permis de renforcer le comité des soins d'Unia Genève, ce qui est particulièrement réjouissant.»

A l'échelle nationale, l'ensemble de la branche a désormais rendez-vous à Berne, le 28 novembre prochain. Une action y rappellera le 5^e anniversaire de l'approbation de l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». ■

COUP DE SEMONCE DANS L'HORLOGERIE

LICENCIEMENTS La marque Zenith veut supprimer la moitié des emplois dans sa manufacture du Locle. Le personnel a mandaté Unia pour défendre ses intérêts.

Antoine Grosjean

L'annonce a fait l'effet d'une bombe dans l'arc horloger jurassien, ce 22 octobre. La marque Zenith va procéder à une restructuration radicale de ses activités, ce qui se traduira par de nombreuses suppressions d'emplois. Dans la manufacture du Locle, dans le canton de Neuchâtel, il est ainsi prévu que la moitié des 200 postes de travail passe à la trappe. Une centaine d'emplois seront également supprimés à l'international. «C'est un licenciement collectif comme on n'en a pas vécu dans l'horlogerie depuis le Covid chez Girard-Perregaux et Ulysse Nardin», réagit Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Elle ajoute que les salariées et les salariés de Zenith – dont le taux de syndicalisation est important – sont abasourdis par cette nouvelle, après avoir déjà subi la suppression d'une trentaine de postes en 2020. Lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 26 octobre, l'organisation a été mandatée par le personnel pour défendre ses intérêts et une rencontre a eu lieu le même jour avec la direction en vue de la procédure de consultation. «Nous avons jusqu'au 12 novembre pour formuler des propositions visant à sauver des emplois», explique la syndicaliste.

CHANGEMENT DE CAP

La première démarche à laquelle va s'atteler Unia, c'est d'obtenir dès que possible des informations sur la situation économique de l'entreprise, afin de pouvoir réfléchir avec les employés à des mesures d'économies alternatives aux licenciements. La direction devra répondre à ces propositions au

plus tard le 16 novembre, ensuite de quoi les négociations pour le plan social démarreront. Production, vente, administration: presque tous les départements sont touchés. «Il sera compliqué pour ces personnes de retrouver du travail, craint Solenn Ochsner. Ce n'est pas le bon moment pour se retrouver au chômage. L'horlogerie vit une période morose. Comme les autres marques, Zenith a connu deux ou trois bonnes années après le Covid, mais aujourd'hui, elles ont toutes des problèmes de rentabilité.» La manufacture, fondée en 1865 au Locle – et rachetée en 1999 par le groupe français LVMH (Moët Hennessy Louis Vuitton) qui détient également TAG Heuer, Hublot et Bulgari – souhaite se réorienter vers l'horlogerie très haut de gamme. Soit des modèles coûtant près de 50 000 francs, alors qu'actuellement, la plupart se vendent entre 8000 et 15 000 francs. Dans le quotidien *ArctInfo*, Benoît de Clerck, directeur général de Zenith, a expliqué que c'est la seule manière pour l'entreprise de retrouver un équilibre financier. Il indique que la société arrêtera l'essentiel de ses collections et fermera son réseau de distribution et ses boutiques.

UN MARCHÉ EN PLEINE MUE

Ce repositionnement n'étonne pas la syndicaliste: «Beaucoup de marques horlogères veulent se tourner vers le très haut de gamme, car elles y font une plus grande marge bénéficiaire. Elles ont alors besoin de moins de personnel puisqu'elles fabriquent nettement moins de montres, mais qui se vendent beaucoup plus cher.» Cette mue se



THIERRY PORCHET

La branche Montres et Joaillerie de LVMH, groupe propriétaire de Zenith, a réalisé 1,51 milliard d'euros de bénéfice en 2025.

répercute également sur les sous-traitants. «Certains se mettent même à travailler pour l'industrie de l'armement», déplore Solenn Ochsner. Selon *Le Temps*, Benoît de Clerck a mentionné, devant le personnel, des difficultés d'ordre structurel sur un

segment très concurrentiel et qui a durablement changé, mais aussi les problèmes liés au franc fort, aux droits de douane américains, ainsi qu'au recul de marchés comme le Moyen-Orient et l'Asie, pour justifier cette restructuration qui devrait aboutir d'ici à 2029.

Mais le directeur général a par ailleurs évoqué l'éventualité que des personnes puissent être reclassées dans d'autres entreprises du groupe LVMH. ■

Collaboration: Aline Andrey

Valais: la mobilisation du gros œuvre inspire la branche de la construction

LUTTE Les assises de la construction et de l'artisanat du bâtiment, organisées par Unia Valais, ont motivé les ouvriers du second œuvre à demander une amélioration de leurs conditions.

Textes Massimo Greco

Près de 200 travailleurs réunis lors de deux rencontres, à Evionnaz et à Saint-Léonard, ont échangé sur leurs conditions de travail. Ouvriers du gros œuvre comme du second œuvre étaient présents à ces assises valaisannes de la construction et de l'artisanat du bâtiment. Et ce n'est pas un hasard. Car si les maçons jouissent désormais des améliorations obtenues dans la nouvelle Convention collective nationale de travail négociée l'année dernière au niveau suisse, les salariés du second œuvre, eux, ne sont qu'au tout début d'un processus similaire. La Convention collective de travail du second œuvre romand (CCT-SOR), qui couvre principalement les secteurs du bois et de la peinture, arrivera à échéance le 31 décembre 2027. L'année prochaine sera donc largement consacrée aux négociations avec les milieux patronaux.

Or, faire des demandes des travailleurs une réalité inscrite dans la CCT-SOR n'est pas chose facile.



UNIA VALAIS

Près de 200 travailleurs de la construction ont discuté ensemble des acquis déjà obtenus et de ceux à aller chercher, lors des deux assises valaisannes.

Cela demande de la détermination de la part des syndicats, comme des salariés. «C'était important pour nous d'inviter les maçons, qui ont déjà lutté et qui ont pu témoigner de l'amélioration de leurs conditions de travail grâce aux mobilisations de 2025, détaille Serge Aymon, responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat à Unia Valais. Ce mélange avait pour objectif de motiver les salariés du second œuvre et de leur montrer par l'exemple que c'est en se mobilisant qu'ils peuvent obtenir des meilleures conditions de travail.»

Justement, quelles sont les revendications des ouvriers? «Tout d'abord, ils veulent garder le système actuel d'augmentation des salaires, qui comprend le renchérissement automatique ainsi qu'une revalorisation annuelle des salaires. Ensuite, les travailleurs demandent que les déplacements soient payés de manière équitable.» En effet, actuellement, les trente premières minutes de déplacement ne sont pas rétribuées. Autrement dit, un menuisier qui commence à 7h ne sera rémunéré qu'à partir de 7h30 s'il doit se rendre sur un chantier, quand son collègue qui reste à l'atelier sera, lui, payé depuis 7h.

LE TRAVAIL DOIT ÊTRE PAYÉ

Une incohérence et même une injustice, qui peut être réparée simplement. «Il faut que les employeurs paient tout le temps que les ouvriers mettent à leur disposition, résume Serge Aymon, qui ajoute une troisième revendication. Les salariés du second œuvre demandent aussi une augmentation des vacances.» Des prétentions qu'il faudra aller défendre devant les représentants des milieux patronaux.

Et la présence des travailleurs du gros œuvre, qui sortent d'une année de mobilisation, a permis aux discussions qui se sont tenues à Evionnaz et à Saint-Léonard de se baser sur du concret. «Le défi, ça reste d'impliquer les ouvriers du second œuvre, explique le responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat. Contrairement aux salariés du gros œuvre, ils travaillent dans des entreprises plus petites, ce qui rend la mobilisation plus compliquée. Mais l'échange interbranche

a été très positif. Ce sont des ouvriers qui évoluent dans les mêmes milieux professionnels, pour certains qui ont les mêmes origines ou qui se connaissent déjà, donc ça facilite la discussion.» C'est surtout lors des repas prévus après les assemblées que les travailleurs ont pu parler des manières de lutter pour obtenir des avancées. L'appétit vient en mangeant, paraît-il. La soif de justice sociale des ouvriers, elle, ne sera étanchée que lorsque de meilleures conditions de travail auront été obtenues. ■

OUVRIERS SOLIDAIRES POUR LE SALAIRE MINIMUM

Le Valais votera le 29 novembre prochain sur l'instauration d'un salaire minimum cantonal. Et la campagne se fera aux côtés des ouvriers de la construction. Ils ont soutenu le texte à l'unanimité lors des assises. Un résultat qui peut étonner, puisque le milieu de la construction n'est pas directement touché par les salaires minimums, les travailleurs ayant acquis en luttant des meilleures conditions salariales. «Il y a déjà une solidarité entre salariés, analyse le secrétaire syndical Serge Aymon, responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat à Unia Valais. Ils se rendent compte que la vie est difficile pour eux, alors ils savent que, pour ceux qui gagnent moins, c'est encore plus rude de joindre les deux bouts.»

Et ces travailleurs précaires, qui sont en réalité souvent des travailleuses, les ouvriers les connaissent bien. «Il est assez fréquent que les épouses ou les compagnes des salariés de la construction soient précisément des employées qui bénéficieraient de l'instauration d'un salaire minimum, ajoute le syndicaliste. On parle de secteurs comme la vente, la restauration ou le nettoyage.» Un soutien qui ne sera pas de trop dans une campagne qui s'annonce décisive pour l'avenir des travailleurs et des travailleuses du canton. ■

Faire son bilan de compétences grâce à Unia

Antoine Grosjean

Il y a des moments dans la vie où on cherche à réorienter ou relancer sa carrière, ou à faire le point sur son parcours. Effectuer un bilan de compétences peut alors aider à révéler son propre potentiel, afin de trouver de nouvelles voies ou des idées de formations pour booster son CV. Depuis plus de dix ans, plusieurs sections romandes d'Unia proposent à leurs membres de bénéficier de l'expertise des formatrices et des formateurs de l'association Effe pour faire leur propre bilan. Cela pour la modique somme de 150 francs par personne. Une session va démarrer prochainement pour les membres vaudois du syndicat. Auparavant, une séance d'information aura lieu le mercredi 11 novembre, à 19h, au secrétariat d'Unia à Lausanne (place de la Riponne 4). La présence à cette séance est requise pour pouvoir participer aux cours (inscriptions en écrivant à: vaud@unia.ch). Les cours à proprement parler commencent le 25 novembre et se déclinent en dix soirées du mercredi, s'échelonnant jusqu'en mars 2027. «Il s'agit de faire le point sur l'ensemble de ses compétences et ressources, pas seulement professionnelles, mais aussi celles acquises à l'occasion de voyages, dans la vie de famille ou lors d'activités associatives ou de loisirs, par exemple, explique Sara Gaggetta, coordinatrice des cours de bilan de compétences d'Unia chez Effe. Les participants doivent analyser leur trajectoire de vie et ces expériences pour prendre conscience de tout ce qu'ils savent faire, et voir comment ils peuvent mobiliser ces compétences par la suite, pour simplement mieux se connaître ou dans leurs projets futurs, notamment dans le cadre d'une reconversion professionnelle.» Ces cours, ouverts à toutes et à tous, quel que soit son âge, son statut ou son niveau de formation, sont proposés deux fois par an par les sections d'Unia dans les cantons de Vaud, du Valais, du Jura et bientôt de Neuchâtel. Pour les renseignements, on peut s'adresser à son secrétariat régional. ■

COGHUF, PEINTRE ENGAGÉ, CENSURÉ, PUIS CÉLÉBRÉ

EXPOSITION Moutier met à l'honneur l'artiste bâlois, dont un tableau représentant des ouvriers a suscité, dans les années 1930, une controverse révélatrice de son époque.

Rocco Zacheo

Il est de ces artistes qui ont le chic pour disparaître des mémoires et des honneurs, avant de ressurgir périodiquement, au gré des circonstances, après des décennies d'oubli. Ernst Stocker (1905-1976), connu sous le nom de Coghuf, appartient à cette catégorie. On avait perdu sa trace depuis les années 1970, époque à laquelle une grande rétrospective lui avait été consacrée à Bellelay. Bâlois de naissance, l'artiste était en quelque sorte un Jurassien d'adoption: ayant choisi de s'établir durablement dans les Franches-Montagnes, il y avait trouvé une nouvelle source d'inspiration artistique. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le peintre ressurgisse aujourd'hui, cinquante ans après sa mort, à proximité de ces contrées, dans le même canton. A Moutier, l'annexe du Musée jurassien des Arts lui ouvre ainsi grand ses portes pour une rétrospective que l'on n'attendait plus. Conçue par le commissaire d'exposition Yves Guignard, avec le concours des conservatrices du musée, cette manifestation offre au grand public l'occasion de redécouvrir une figure marquante.

SOUPÇONNÉ DE PROPAGANDE BOLCHÉVIQUE

Parmi les traits distinctifs de Coghuf figure son engagement, perceptible dans sa sensibilité au monde ouvrier et aux injustices sociales de son temps. Cette inclination lui a valu quelques mésaventures. L'une d'elles illustre particulièrement bien les obstacles auxquels il s'est heurté: la controverse suscitée par son tableau *Bewegung* (*Ouvriers sur le chemin de l'usine*), peint entre 1932 et 1934. Cette grande huile sur toile de jute, aux dimensions imposantes (276 × 347 cm), présente des similitudes avec *Travailleurs rentrant chez eux*, peint en 1913 par Edvard Munch. Elle répond surtout à un concours lancé par le Kunstkredit Basel-Stadt, qui souhaitait orner le hall des guichets de la poste principale de Bâle d'une œuvre picturale. Coghuf remporte le concours, mais son choix ne fait pas l'unanimité. Et pour cause. Yves Guignard, qui a consacré une

monographie au peintre en 2023, a retrouvé les traces de la discorde qui a entouré cette décision: «Deux membres du jury représentaient la Confédération, qui était partie prenante de l'opération puisque la Poste était une régie fédérale. Ces jurés ont été scandalisés par le message véhiculé par le tableau retenu. Ils ont dénoncé la situation auprès du conseiller fédéral chargé de la Culture, évoquant la présence d'une "masse amorphe moulée selon des idéologies étrangères". En gros, on estimait que cette œuvre relevait de la propagande bolchévique.» Alors que le continent traverse une grave crise économique et que la peur du péril rouge agite les milieux bourgeois et conservateurs, un tel message ne pouvait être toléré.

Les autorités tentent donc de censurer l'œuvre. C'était compter sans le réseau d'amitiés et de soutiens dont bénéficiait le peintre. Une intervention se révéla décisive: celle du collectionneur Robert Hess (1894-1974), propriétaire de l'Hôtel du Jura, à Bâle. Coghuf lui doit d'avoir pu amadouer le conseiller fédéral Philipp Etter, farouche opposant au verdict du jury. «Le tableau trouvera donc sa place à l'endroit initialement prévu, explique Yves Guignard. Il y restera accroché pendant une vingtaine d'années avant de quitter les lieux, pour une raison qui n'a pas pu être élucidée, et de céder la place à une pièce de l'artiste Judith Müller.»

UN RETOUR DANS L'ESPACE PUBLIC?

Dès lors, le destin de *Bewegung*, à l'image d'une part importante de l'œuvre du peintre, bascule peu à peu dans l'oubli. Certes, peu après son décrochage, le tableau est présenté lors d'une rétrospective organisée à la Kunsthalle de Bâle. En 1972, il réapparaît à l'abbatiale de Bellelay, à l'occasion d'une nouvelle exposition. Mais, entre ces deux événements et depuis sa dernière présentation au public, l'œuvre végète dans les entrepôts. De Coghuf, on ne peut alors guère admirer que les réalisations installées dans l'espace public, comme la mosaïque ornant la façade de l'Université de Bâle ou les fresques disséminées ici et là dans le canton du Jura.



«*Bewegung*» (*Ouvriers sur le chemin de l'usine*), peint entre 1932 et 1934. Cette grande huile sur toile de jute, aux dimensions imposantes (276 × 347 cm), a été exposée dans le hall de la poste de Bâle (en bas) et elle est visible actuellement à Moutier (en haut).

Et comme si cela ne suffisait pas, le temps a fini par laisser ses marques sur *Bewegung*. Des moisissures, des craquelures dans la peinture et des ondulations du tissu ont altéré la toile. Une restauration s'imposait donc à l'occasion de l'exposition de Moutier. «Nous

avons réussi à récolter 20 000 francs, ce qui nous a permis de financer les interventions les plus urgentes», précise encore Yves Guignard. En attendant que le tableau retrouve pleinement son éclat d'origine, le conservateur, qui a contribué à cette redécouverte

de Coghuf, nourrit un dernier souhait: «Que cette fresque retrouve sa place dans l'espace public, comme l'artiste l'avait prévu à l'origine. Un premier pas a été franchi dans ce sens. Les propriétaires de l'œuvre en ont fait don au canton du Jura. L'espoir renaît.» ■

Jestime.ch, un outil pour éviter de passer à côté de ses droits sociaux

PRÉCARITÉ Rouvert après quatre ans d'absence, le site permet de connaître les prestations sociales auxquelles on a droit dans le canton de Vaud, et bientôt à Genève.

Antoine Grosjean

Pas toujours facile de savoir à quoi on a droit en matière d'aide sociale ou de prestations complémentaires de l'AVS. Beaucoup de personnes ignorent même tout simplement l'existence de ces soutiens financiers. Le site *jestime.ch*, opérationnel depuis le 28 septembre dans le canton de Vaud, et à partir de janvier 2027 dans celui de Genève, permet d'y remédier. Cet outil gratuit sert à identifier les prestations auxquelles

une personne pourrait avoir droit, d'en estimer le montant ainsi que de trouver les coordonnées des services compétents pour déposer une demande ou se faire aider. L'anonymat des utilisateurs est garanti, aucun justificatif ou document n'est exigé.

Développé par une équipe de recherche interdisciplinaire de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), grâce à un financement du Réseau Delta, de la Fondation Leenaards et de la Fondation Göhner – et en collaboration avec plusieurs institutions sociales ou caritatives –, *jestime.ch* vise à lutter contre le problème du non-recours. En effet, environ un quart des gens susceptibles de bénéficier de l'aide sociale, et une personne sur

six en âge de percevoir des prestations complémentaires à l'AVS, n'en font pas la demande. Il y a deux principales raisons à cela: la méconnaissance des prestations existantes et la complexité des dispositifs sociaux.

LES CONSÉQUENCES DU NON-RECOURS

Cela crée des inégalités avec celles et ceux qui font valoir leurs droits, et ça peut également entraîner des coûts supplémentaires lorsque des situations sociales se dégradent faute d'une aide appropriée. Les promoteurs du projet considèrent par ailleurs que ce non-recours interroge l'efficacité même des politiques sociales. «A quoi servent des dispositifs qui ne touchent qu'une partie de leur public?» lancent-ils dans leur communiqué de presse.

Une première version du site avait été lancée en 2017 dans tous les cantons romands avec le soutien de la Gebert Rüf Stiftung, mais avait dû fermer fin 2022 pour des raisons financières. Néanmoins, ce service d'une incontestable utilité avait déjà démontré qu'il répondait à un réel besoin, avec plus de 4600 prestations entièrement calculées. Le nouveau site – qui redémarre à une plus petite échelle – s'adresse au grand public, mais aussi aux nombreuses institutions et organisations, publiques comme privées, qui accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité. Il constitue ainsi un outil complémentaire pour les professionnels et les professionnelles de l'action sociale. Si son utilisation est relativement simple, sa réalisation n'a pas été une

sinécure. «C'est très complexe parce que chaque canton a sa propre façon de calculer les droits aux prestations sociales, explique Eric Moachon, professeur à la Haute école de travail social de Lausanne. Même si les gens connaissent les aides en question, ils ne comprennent pas forcément comment les calculs sont réalisés. Il faut donc simplifier pour rendre cela plus accessible.» *Jestime.ch* ne fournit en conséquence qu'une approximation des prestations auxquelles une personne pourrait avoir droit. Pour un calcul détaillé, il faut ensuite entreprendre les démarches nécessaires auprès des entités concernées. ■

«LA ZAD S'INSCRIT DANS UNE HISTOIRE DES LUTTES»

L'exposition de la photographe Nora Rupp offre un retour sur la mobilisation inspirante de la ZAD de la colline du Mormont. A voir absolument à la Ferme des Tilleuls à Renens.

Texte Aline Andrey
Photos Nora Rupp

«La joie résistera!» Un titre évocateur, émancipateur et combattiv, telle une ode à un autre monde possible. Fruit d'un travail collectif avec d'anciens zadistes et une équipe curatoriale, l'exposition de la photographe Nora Rupp fait écho à la créativité quotidienne et au combat écologique vécu dans la zone à défendre (ZAD) de la colline du Mormont à Eclépens. D'octobre 2020 à mars 2021, des activistes ont tenté de freiner l'appétit du cimentier Holcim qui ronge ce lieu celtique sacré, écrin d'une riche biodiversité parsemée d'orchidées sauvages. Pendant 165 jours d'occupation, le noyau de base d'une trentaine d'âmes rebelles a été rejoint par des centaines de personnes. Nora Rupp s'y rend pour la première fois à la demande d'un journal zurichois. Ce sera son unique mandat sur le sujet et le début d'une histoire d'amour pour ce lieu d'expérimentations. «Les liens de confiance étaient toujours à refaire, car il y avait sans cesse de nouvelles personnes réticentes à être photographiées», se souvient-elle, impressionnante de persévérance et d'engagement. Suivront quelque 15 000 photos, avec pour seule envie de laisser une trace, sans imaginer qu'émergeraient, cinq ans plus tard, un très beau livre et une exposition collective passionnante.

UNE EXPOSITION TOURNÉE VERS LE FUTUR

En ce dimanche de visite guidée à la Ferme des Tilleuls, à Renens, elle raconte cette histoire particulière et universelle à la fois. En commençant par la fin. Dans l'escalier de la vénérable bâtisse, on découvre 93 portraits masqués de zadistes tenant une pancarte mentionnant leur peine (à la suite de l'expulsion) et les motifs détournés d'inculpation, comme: «Deux mois de prison pour avoir rêvé d'un autre monde»; «1700 francs d'amende pour avoir créé un espace vivant, bienveillant et solidaire», etc. «Cette campagne a été menée au moment des procès, pour récolter des fonds afin de payer les amendes», souligne la photographe aux visiteuses et aux visiteurs venus nombreux, tout en précisant que

la plupart des activistes ont finalement été acquittés, même si une trentaine d'amendes devront finalement être payées.

«Plus largement, cette exposition parle de la répression en général, de la violence d'Etat envers celles et ceux qui se soulèvent contre le capitalisme, système qui oppresse le vivant. Elle s'inscrit dans une histoire des luttes et doit inspirer d'autres combats. Nous essayons d'éviter la nostalgie», explique Nora Rupp, tout en déroulant le fil de l'exposition: les procès, la brutalité de l'expulsion, le quotidien de la vie en communauté, les moments hors du temps comme une «mégateuf avant la fin du monde» ou un puissant rassemblement écoféministe. «La joie traverse les luttes, casse les codes, permet de se donner de la puissance», estime l'artiste.

DES SONS AUSSI

La carrière d'Holcim n'a droit qu'à une seule photo, dans un coin. Ce choix revendiqué de ne pas lui laisser de place prend ici le contre-pied de son extension sur le terrain. Une pièce est dévolue au 30 mars 2021. On peut y écouter des enregistrements de Zadio Rad – radio diffusée en direct pendant l'expulsion –, des chants militants et des slogans, ainsi que des tirs violents de la police venue en force: 600 policiers, armes, gaz lacrymogènes, motos, hélicoptères, blindés, canons à eau, pelles mécaniques pour détruire les barricades et les cabanes... Une projection retrace six mois de vie, accentuant encore le caractère immersif de l'exposition. Une salle invite à fouler un sol caillouteux; une autre présente des portraits anonymisés grâce à un subtil tissage des photographies imprimées sur du lin. Au milieu, deux filets convergent. «La ZAD est une maille dans la longue histoire des luttes anticapitalistes», ajoute Nora Rupp, qui présente aussi, dans ce sens, un long plan fixe du «Carnaval populaire et déter» lausannois de mars 2026. «On voit les gens déguisés défiler comme une rivière, rappelant que les luttes actuelles se nourrissent des précédentes et y répondent», image-t-elle. A côté, quelque 140 fanzines de lutte pour un monde meilleur pour toutes et tous sont généreusement offerts.

ET APRÈS?

Comme pour beaucoup de zadistes, Nora Rupp souligne qu'il y a eu un avant et un après ZAD. Personne n'en est sorti indemne. Un champ de réflexion reste ouvert: comment habiter-on le monde avec un autre rapport aux plantes, aux animaux, aux lieux? Comment vit-on collectivement sans hiérarchie, sans oppression? Comment continue-t-on de s'engager lorsqu'on a perdu une bataille? Pour mémoire, l'initiative populaire «Sauvons le Mormont», déposée avec plus de 13 000 signatures en 2022, a été rejetée dans les urnes au profit du contre-projet édulcoré du Conseil d'Etat. «Reste que la ZAD a permis un débat public sur l'utilisation du béton et la destruction des écosystèmes, et donc sur notre système néolibéral», estime Nora Rupp. Comme l'écrivent les zadistes Blé et Lumen (qui signent de leur pseudo), la ZAD de la colline est la mère de nombreuses luttes qui ont suivi: au Quartier libre de Clendy à Yverdon-les-Bains contre la gentrification, dans les jardins de la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne pour défendre le droit au logement, au Bois de Ballens et à Vuflens-la-Ville contre de futures gravières, à la Pontareuse à Boudry pour communaliser des terres inutilisées, à l'Université de Lausanne pour imposer le boycott académique des institutions rattachées à l'Etat d'Israël, dans les squats, dans les manifestations, dans le Carnaval, dans les tables rondes, etc. Et de confier que le souvenir de la ZAD leur donne l'élan de «construire une société où toutes les vies se valent», de «créer de nouveaux collectifs joyeux et téméraires» et de «renoncer au désespoir pour retrouver la force de faire ensemble». ■

Jusqu'au 6 décembre, exposition à la Ferme des Tilleuls (rue de Lausanne 52, Renens), du mardi au dimanche, de 11h à 18h: fermedestilleuls.ch

«La joie résistera!», Nora Rupp, Editions Haus am Gern, 2026.

A lire aussi, l'ouvrage collectif: «Orchidées contre béton armé: Mémoires de la ZAD de la Colline», Editions d'en bas, 2023.



PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Magali Mangin, *project manager* dans l'industrie pharmaceutique, militante syndicale à Unia



LE SYNDICALISME COMME REMÈDE

Massimo Greco

«Des soirs, je voyais mon père rentrer des séances avec la direction dans un état...» Lorsqu'on parle engagement syndical avec Magali Mangin, très vite, la figure paternelle apparaît. Il faut dire que ce mécanicien s'est engagé durant 35 ans à la CFDT en France pour défendre ses collègues, au sein d'une coopérative agricole. Le chemin de celle qui a grandi dans la Meuse était donc tout tracé: «Comme lui, je n'accepte pas l'injustice. En voyant mon père se battre pour la reconnaissance des heures supplémentaires des salariés ou contre le harcèlement moral subi par les travailleurs, ça m'a tout de suite semblé logique de prendre soin des autres.»

Avec cet état d'esprit, quoi de plus normal que d'envisager une carrière dans la médecine. Oui mais voilà, même si elle ne les supporte pas, Magali Mangin va vite être confrontée aux injustices. «Médecine, c'est neuf ans d'études. Mes parents ne pouvaient pas m'entretenir sur une si longue période.» L'étudiante se redirige vers la biochimie. Elle suit ses cours durant l'année scolaire et enchaîne les petits boulots durant les vacances.

Elle se lance ensuite dans une licence professionnelle, suivie d'un Master en alternance à Strasbourg. Bac +5 en poche, elle se met à chercher un travail... mais là aussi une certaine

injustice va frapper. «A l'université, on nous disait que des profils sans expérience professionnelle auraient peu de chance d'aboutir à un engagement. Donc j'ai trouvé des stages,

«En voyant mon père se battre pour la reconnaissance des heures supplémentaires des salariés ou contre le harcèlement moral subi par les travailleurs, ça m'a tout de suite semblé logique de prendre soin des autres»

j'ai obtenu mon Master avec mention, mais impossible de trouver un job en France. A chaque entretien, on me disait qu'il me fallait plus d'expérience.» Après une année sans emploi, la Lorraine sait que son profil ne passera plus dans son pays.

DIX ANS D'ERRANCE

Direction la Suisse, paradis de l'industrie pharmaceutique? Pas tout de suite. C'est d'abord l'Allemagne, pays qui attirait déjà son conjoint depuis longtemps, qui va ouvrir ses bras au couple. «A cette époque, beaucoup de Syriens venaient se réfugier en Europe. En Allemagne, des cours de langue intensifs s'ouvraient. Pendant neuf mois, j'ai appris l'allemand avec

des personnes venues de toutes les régions du monde. C'était très enrichissant!» La roue commence à tourner. Elle obtient un contrat à durée déterminée (CDD) de six mois, au terme duquel elle reçoit trois offres d'emploi dont – ironie du sort – une en France! Mais le poste qui lui est proposé en Allemagne est plus attractif. «Je passais du labo à la production et c'était un challenge que je voulais relever.» La particularité pour Magali Mangin, c'est qu'elle n'est pas directement employée par les entreprises pour lesquelles elle travaille. Sous contrat avec une boîte de consulting, elle obtient ensuite des missions dans des sociétés pharmaceutiques. Et même si son travail est passionnant, construire une vie devient difficile pour la jeune femme et son conjoint. «Lorsqu'on est consultant, on vit de contrats de quelques mois. Ça veut dire qu'on ne peut pas s'installer durablement dans un logement, et les baux de six mois sont difficiles à trouver. J'ai vécu en colocation, dans des caves... Alors quand on m'a proposé une place en Suisse, en CDI, j'ai démissionné dans le mois qui suivait. Même pas pour le salaire, mais parce qu'après dix déménagements en dix ans, j'en avais marre.»

UN ENGAGEMENT MULTIPLE

Direction Zofingen, en Argovie, où la Française rejoint la société Siegfried, comme manager de projet analytique. En résumé, Magali Mangin s'assure de la qualité des principes actifs qui se retrouvent dans les médicaments et prépare les déviations à mettre en place dans la chaîne de production en cas de problème, entre autres tâches. Et à l'inverse de sa vie professionnelle, son activité politique, elle, reste très stable. A Munich comme en Suisse, l'ingénieure milite au sein de La France insoumise. Un engagement qui prend de nouvelles formes à Aarau, où elle travaille actuellement, puisque à la politique va s'ajouter le syndicalisme. «Pour moi, tout le monde devrait être syndiqué. Mais comme consultante, c'était impossible. Et en Suisse, je ne connaissais pas vraiment le fonctionnement des organisations. Mais quand j'ai découvert le *Manifeste du care* d'Unia, je m'y suis totalement retrouvée. Je me battais déjà exactement pour ça. J'ai vu mon grand-père déprimer en maison de retraite, avec des soignantes sous-payées et surmenées. C'est pour améliorer ces situations que je me bats. Et j'ai découvert avec Unia une organisation qui menait le même combat.»

Magali Mangin adhère à Unia et va même pouvoir unir ses deux engagements politiques en organisant un atelier des lois de La France insoumise à Genève, où il est justement question de s'inspirer du *Manifeste du care* d'Unia pour élaborer le programme qui portera peut-être Jean-Luc Mélenchon à la présidence de la France. Une action qui résume bien l'engagement de l'ingénieure qui se bat pour la santé de tout le monde, professionnellement et à travers un syndicat. Un peu comme un certain mécanicien d'une coopérative agricole le faisait avant elle. ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Magali Mangin milite à Unia Aargau-Nordwestschweiz depuis son arrivée à Aarau, il y a environ trois ans.

ÉCLAIRAGE



LICENCIEMENT COLLECTIF: QUELS DROITS POUR LES SALARIÉS?

Manon Todesco

Quand parle-t-on de licenciement collectif? Lorsqu'une entreprise supprime plusieurs emplois en peu de temps pour des raisons économiques ou en lien avec son organisation, il ne s'agit pas simplement d'une succession de licenciements individuels. Quand certains seuils sont atteints, la loi parle alors de «licenciement collectif». Par exemple, une entreprise de 21 à 99 salariés est concernée dès lors que 10 licenciements sont prononcés en 30 jours. Pour les entreprises plus grandes, le seuil est fixé à 10% du personnel ou à 30 personnes concernées. Des règles particulières s'appliquent alors pour informer et consulter les salariés.

Quelles sont les obligations des patrons? Avant de décider définitivement des licenciements, l'employeur doit consulter la représentation du personnel ou, s'il n'y en a pas, directement les salariés. Ces derniers peuvent proposer des solutions alternatives pour éviter certains licenciements, pour en réduire le nombre ou pour en limiter les conséquences.

L'employeur doit prendre ces propositions en considération, mais attention, il n'est pas obligé de les accepter. La consultation n'est donc pas un droit de veto, mais elle donne aux salariés et à leurs représentants une possibilité d'intervenir avant que les décisions ne soient définitives.

Le plan social est-il automatique? Lorsqu'une entreprise d'au moins 250 personnes licencie au moins 30 salariés dans le cadre d'un licenciement collectif, elle a l'obligation de négocier un plan social avec la représentation des travailleurs ou le syndicat en charge du dossier. L'objectif de ce dernier sera de limiter les conséquences des licenciements: reclassement, indemnités, aide à la recherche d'un emploi, formation, retraite anticipée ou reconversion, par exemple. Au-dessous de ces seuils, un accord peut être négocié, mais un plan social n'est pas obligatoire. Dans tous les cas, mieux vaut intervenir rapidement, car une fois les licenciements annoncés, la marge de manœuvre est souvent beaucoup plus réduite. ■

POING LEVÉ

LE BON ET LE MAUVAIS PATRON

Par Massimo Greco

Après avoir déjà mis à la porte 147 personnes en février, Sunrise a annoncé une nouvelle vague de licenciements en septembre: 450 postes supplémentaires sont menacés. Cela signifie que 600 salariés risquent de se retrouver au chômage, face à l'angoissante perspective de ne pas retrouver de poste de travail. Et tout ça pour quoi? Selon plusieurs sources, citées notamment par les titres de Tamedia (société qui, elle aussi d'ailleurs, vire à tour de bras), ces licenciements pourraient avoir un lien avec les bonus du CEO de l'entreprise, André Krause. Pour toucher ses 15,4 millions de francs, le directeur doit atteindre des objectifs, qui l'auraient poussé à réduire drastiquement le nombre de salariés. Un PDG qui met 600 personnes à la rue pour grossir son compte en banque? Voilà qui a de quoi écoeurer. Et justement, cette information a été largement relayée dans la presse.

Mais il ne faut pas se tromper de combat. Certes, les agissements de certains patrons ultrariches et ultrarémunérés sont une source légitime d'indignation. Mais ces injustices flagrantes ne doivent pas laisser croire qu'il existerait une manière «correcte» d'exploiter ses employés. Qu'un licenciement collectif décidé par un patron moins tape-à-l'œil serait plus acceptable. Combien d'entreprises ont supprimé des dizaines de postes ces derniers mois sans que l'on questionne les dividendes versés aux actionnaires de ces mêmes boîtes, dont les directeurs assurent, la bouche en cœur, que les finances de leur société ne leur laissent «pas le choix»? Souhaitons que le traitement des annonces de Sunrise soit un exemple pour la suite, et non une exception. Car les travailleurs demandent à pouvoir exercer leur métier dans la dignité et sans craindre pour l'avenir de leur famille tous les six mois.

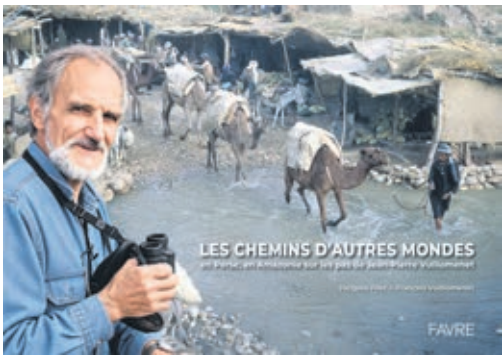
Parfois, une bonne blague résume mieux une problématique qu'une longue explication. C'est pourquoi on reproduit ici, avec quelques adaptations, le texte du sketch mythique des Inconnus sur les chasseurs: «Il y a le bon et le mauvais patron. Le mauvais patron, il voit une opportunité et il licencie massivement. Le bon patron, lui, il voit une opportunité et, bon... Eh bien, il licencie massivement, mais voilà, quoi, c'est pas pareil.» Ne devenons pas les personnages de ce nouveau sketch. Et rappelons que, contrairement à la gallinette cendrée des Inconnus qui ne peut être que la victime des chasseurs, les salariés, eux, ont des moyens à leur disposition pour contrer les politiques antisociales menées par les patrons, bons ou mauvais. Des moyens qui forment l'essence même d'un syndicat: l'union et la lutte. ■



L'INSTANTANÉ
L'AMOUR
EN RÉSISTANCE
Olivier Vogelsang

En marge de la dernière manifestation pour le climat à Lausanne, deux mots sur un tee-shirt qui résonnent autrement, alors que les colères sociales et les mobilisations pour l'éducation et une vie plus digne gagnent la France et d'autres pays d'Europe. ■

LE DESTIN HORS DU COMMUN D'UN PHOTOGRAPHE ET AVENTURIER ROMAND



Antoine Grosjean

Moins célèbre que Nicolas Bouvier, Jean-Pierre Vuillomenet, voyageur, écrivain et photographe d'origine neuchâteloise a lui aussi mené une vie d'aventures tout autour du globe, qui mérite d'être mieux connue du grand public. Un ouvrage paraissant aux Editions Favre le 5 novembre devrait y contribuer en retraçant le destin hors du commun du Romand disparu en 2014. Le livre comprend de nombreuses photos inédites de ce globe-trotter et libre-penseur, prises entre l'Amazonie et la Perse et accompagnées par

des textes de son frère François Vuillomenet, ainsi que par un récit du journaliste Jacques Pilet, ami de toujours. Né en 1937 au Val-de-Ruz, Jean-Pierre Vuillomenet suit une formation de mécanicien, métier qu'il exerce dès 1957 au sein de la marine marchande suisse. Après des années à sillonner la planète sur des cargos, il entreprend au début des années 1960 un tour du monde à vélo, parcourant 45 000 kilomètres à la force des mollets, ce qui fait de lui un pionnier en la matière. Un périple qu'il racontera dans le premier de ses livres, *La planète à vélo*, paru en 1965. Puis il découvre l'Amazonie,

qui deviendra sa terre d'attache pendant de nombreuses années et dont il écuma le bassin fluvial à bord d'un bateau aménagé en atelier de mécanique. Dans les années 1990, il effectue un nouveau voyage à vélo d'Europe au Moyen-Orient, puis traverse également plusieurs fois le continent américain du Sud au Nord sur sa petite reine. Il documente toutes ces aventures en ramenant d'innombrables photographies qui sont aujourd'hui déposées dans un fonds à son nom à Photo Elysée.

«Les chemins d'autres mondes», Jacques Pilet et François Vuillomenet, Editions Favre, 5 novembre 2026, 112 pages.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



La mémoire
faisait
salle d'expo.

LE VERRE DANS TOUS SES ÉCLATS

Dans son atelier à Attalens, Béatrice Binétruy partage son temps entre la restauration et la création de vitraux. Projecteur sur un art sublimé par la lumière.

Sonya Mermoud

Photos Olivier Vogelsang

Alignées dans une bibliothèque, des plaques de verre clair, laiteux ou structuré se déclinent en un chatoyant éventail de couleurs. Au centre de la pièce, sur une large table de travail, un marteau et quelques outils tranchants côtoient un fer à souder. Différentes machines dont une meuleuse, une graveuse laser, une sableuse, un four et des poudres pour des teintures témoignent de la diversité de la pratique... Pousser la porte de l'atelier de Béatrice Binétruy, à Attalens, en terre vaudoise, c'est entrer dans un microcosme mariant artisanat et chimie. Un espace avec un petit air de laboratoire où tout est affaire de précision. De rigueur technique. Découpe millimétrée des morceaux de verre et du plomb. Régularité et ajustement des compositions. Maîtrise des dosages des peintures, de leurs réactions à la chaleur, des temps de cuisson... Des compétences plurielles que possède la créatrice formée à l'école de vitrail de Monthey.

UN PLOMB AVEC DES AILES...

Concentrée à sa table de travail, cheveux attachés et larges lunettes sur le nez, l'artisane vérifie une nouvelle fois le calibrage d'un fragment de verre avec sa réplique en carton. Avant de l'ajouter, satisfaite, au carreau décoratif en cours de réalisation. «Je commence par le caler à l'aide d'un clou et d'un petit bout de plomb pour éviter tout mouvement et écart», explique la créatrice, qui va ensuite fixer l'élément avec une baguette de plomb. Une tige souple composée de deux rainures latérales nécessitant une préparation préalable. «J'aplatis l'âme du plomb – soit son centre – et soulève ses ailes, les parties plates situées sur chaque côté», précise, couteau de montage en main, la manuelle de 45 ans. Un langage usuel dans son travail et une poésie qui contraste avec l'idée d'un matériau plus souvent associé à sa toxicité ou aux armes à feu... Concrètement, l'opération doit permettre le sertissage du bout de verre dans le métal et assurer des croisements parfaits dans les imbrications avec d'autres profilés. La pièce rivée, la quadragénaire franco-suisse répète la procédure. Et, alternant les outils, poursuit son ballet de gestes fermes et délicats à la fois pour donner petit à petit naissance à une œuvre qu'elle a d'abord dessinée. Un puzzle aux motifs géométriques multicolores structuré par un réseau de chemins argentés.

LIAISONS INVISIBLES

«On commence toujours par réaliser une maquette à l'échelle», note la binationale revenant sur les étapes précédant le montage. L'ébauche préparatoire se compose des pièces formant le projet avec son corset de métal. Le tracé est ensuite reproduit sur un calque et un carton, et les morceaux dessinés sont numérotés, puis découpés à l'aide d'un ciseau spécifique à trois lames, respectant l'âme du plomb. Ces gabarits servent à détailler le verre aux dimensions requises. Coupe-verre en



«Réaliser des vitraux, c'est jouer avec la matière et la lumière», détaille Béatrice Binétruy, séduite par l'aspect créatif et technique de son art.



Le verre se décline en différentes textures et compte des centaines de couleurs offrant une large variété de rendus et de jeux de lumière à l'artisane.



L'artisane a utilisé de la grisaille pour dessiner les visages et les cheveux de ces portraits. Une peinture vitrifiable qui sera figée après cuisson.

main, Béatrice Binétruy en fait la démonstration. Epousant les contours du chablon posé sur son support, la molette tranchante crisse sans le briser. L'artiste détache alors l'amorce avec une pince et toilette d'éventuels restes de bris. Puis, avec une pierre abrasive, frotte les bords du fragment pour en atténuer le caractère acéré. De retour à son carreau, la créatrice présente encore quelques tâches nécessaires à sa finition: rabat des ailes des baguettes de plomb et emploi d'un fer à souder précédant le masticage. «Il sert à solidifier les jointures avec un mélange

composé majoritairement d'étain et de plomb.» L'opération dégage une légère fumée et une odeur d'huile brûlée apposée au préalable pour optimiser le but recherché. «Quand on regarde l'ensemble, on ne voit plus les liaisons. C'est comme avec une horloge, on n'entend plus le tic-tac.»

DES NUANCES PAR CENTAINES

Au registre des couleurs, les nuances de verre se comptent par centaines sans oublier les différentes textures – effet soufflé, bullé, degrés de transparence, etc. – qui offrent une large

variété de rendus et de jeux de lumière. Pour dessiner des détails, des contours, des ombres, Béatrice Binétruy se sert de la grisaille, une peinture vitrifiable. Et sort d'un tiroir un petit pot blanc en contenant. Sur le couvercle, une tête de mort met en garde contre la toxicité de la poudre qui sera mélangée à un liant et figée après une cuisson à plus de 600 degrés. «On ne peut l'employer qu'avec des masques et des gants. Il faut éviter d'inhalier ses poussières. Et veiller à une bonne aération.» La mixture a permis à la créatrice d'esquisser les visages et les cheveux de trois

portraits de femmes réunis dans une de ses compositions et incarnant la colère, la joie et la tristesse. Un travail réalisé dans le cadre de ses études. «Nous devions illustrer le thème de l'écriture. J'ai choisi le support des expressions. On peut lire les émotions», argumente la créatrice d'une nature plutôt réservée. L'utilisation des émaux et du jaune d'argent vient encore enrichir la chatoyante palette chromatique des possibles. Renfermant notamment des sels métalliques, cette dernière teinture permet de colorer localement de soleil un fragment par cémentation. En d'autres termes, en pénétrant dans la structure même du verre via un procédé chimique et thermique. L'art du vitrail a par ailleurs élargi ses codes. Et s'est ouvert à d'autres techniques comme l'usage du cuivre au lieu du plomb, plus fin, ou encore le *fusing* et le thermoformage, respectivement des sortes de collage et de moulage du verre. Béatrice Binétruy maîtrise aussi ces processus. Qui, à l'image de la version traditionnelle, ont tous besoin de la complicité du jour pour s'épanouir.

PIÈGES DE LUMIÈRE

«La lumière joue un rôle essentiel. C'est l'essence même de cette pratique. Elle fait ressortir les couleurs; change leur intensité; les modifie au gré des heures, des saisons; crée des projections. Sans elle, le vitrail ne serait qu'un tableau un peu terne, plat», observe la spécialiste, qui, dans ce contexte, ne commence généralement jamais une œuvre avant de connaître son futur environnement. «Je me rends au domicile du commanditaire afin de connaître l'emplacement prévu, évaluer la clarté de la pièce, les éventuels vis-à-vis, l'effet recherché entre transparence et opacité. Les créations pour des privés occupent Béatrice Binétruy à 50%; le reste du temps, elle le consacre aux restaurations: vitraux d'église, d'hôtel, etc. «C'est viable, mais il faut ramer», confie l'artisane, qui donne également des cours et crée des bijoux en verre qu'elle vend sur les marchés. «J'espère aussi, avec cette dernière activité, attirer l'attention sur ma profession.» Un métier qu'elle a embrassé après avoir d'abord travaillé comme graphiste et web designer. «J'ai été séduite par son aspect créatif et technique. Son caractère concret, loin du monde dématérialisé d'internet. J'aime voir venir l'objet à la vie. Et imaginer que, posé, il continuera à exister ailleurs», précise l'indépendante, qui, jeune déjà, a été sensibilisée à la beauté des vitraux. «J'ai visité beaucoup d'églises avec mes parents, me familiarisant tôt avec l'art du sacré. Le vitrail reste indissociable du religieux», remarque cette agnostique, soulignant que l'association de ces fresques de verre aux représentations pieuses et à son essor au Moyen Âge n'en fait en rien un art désuet. Pour preuve? L'intérêt que suscitent ses cours, fréquentés par de nombreux jeunes. «La pratique redevient tendance. Et, plus généralement, l'attrait pour le manuel.» De quoi contribuer à remettre et à garder en lumière un art qui a su la capturer tout en douceur, vibrant de tous ses éclats... ■



L'artisane élargit les ailes de la baguette de plomb qui viendra emprisonner le verre. Le fragment est d'abord calé pour éviter tout mouvement avant d'être fixé dans le métal. Les jointures sont solidifiées avec un fer à souder.